

RIVIERA Turbinage de la Veveyse: le nouveau projet est critiqué P.05	 L. Menétray	VEVEY Une épicerie de vrac tire la sonnette d'alarme P.12	CHÂTEL-SAINT-DENIS À la recherche de terrains pour partager un potager P.08	FOOTBALL Le capitaine du LS se livre à la reprise du championnat P.13
--	--	---	---	---

Riviera
Chablais
Hebdo


AdobeStock

Populaire, mais menacé,
le petit mammifère
est nommé «Animal
de l'année» par Pro
Natura. On vous dit tout
sur ce petit compagnon
de nos jardins.
Page 11



Les Mosses à
la croisée des
chemins

L'actuelle mise à l'enquête de l'extension de l'enneigement mécanique à Leysin et aux Mosses – 175 perches et canons – risque de déterminer durablement l'avenir de la seconde station. On le sait, celle-ci est en reconversion «quatre saisons» accélérée depuis plusieurs années pour réduire sa dépendance au ski, tant la neige se refuse de plus en plus régulièrement à elle. Aujourd'hui, Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette (TLML) va même plus loin: les déficits aux Mosses sont chroniques et ces résultats pèsent trop négativement sur les caisses de la société mère. L'enneigement mécanique y est devenu, dit-elle, une «question de survie». Entendez: sans les 66 enneigeurs prévus par l'actuel projet aux Mosses, TLML ne garantit plus d'y assurer l'exploitation du ski à moyen ou long terme. Or, les centaines d'opposants qui ont sanctionné le premier projet de 2024 sont plus que jamais dans les starting-blocks. À voir le 8 février prochain, au terme du délai réglementaire, s'il s'agira à nouveau d'une avalanche. Quoi qu'il en soit, sans savoir si les enneigeurs tant attendus finiront par cracher leurs flocons artificiels au bout du parcours juridique qui s'annonce, la station des Mosses a tout intérêt à continuer de relever son pari de devenir un secteur modèle de tourisme doux.

P.07

Face à la contamination du lac, les actions tardent

Micropolluants Détectée l'été dernier dans les eaux du Léman, la teneur en 1,2,4-triazole est supérieure aux prescriptions fédérales en matière de qualité des eaux potables. Si la Ville de Lausanne est décidée à se retourner contre Syngenta, l'entreprise basée à Monthey responsable de la pollution, le SIGE soutient la démarche juridique. Dans l'intervalle, les solutions sont jugées insatisfaisantes. **Page 03**

Vevey
meurtrie
et solidaire


N. Desarzens

Le temple Saint-Martin était plein vendredi pour être en communion avec les victimes de l'incendie de Crans-Montana. Deux filles de la cité de la Riviera comptent parmi les blessés graves. L'aide aux proches s'organise.
Page 09

VEVEY
Une création adapte un conte
jeunesse de Jacques Chessex
pour le théâtre.
P.14

PORSEL
Le patois reprend
vie au fil des pages
P.11



Si le dialecte fribourgeois est en voie de disparition, un groupe d'irréductibles lutte pour ce patrimoine par le biais d'ateliers de lecture, de livre pour enfants ou encore de pièce de théâtre.

LES DIABLERETS
Le Camp de ski des Jeunesses
vaudoises attirera 4'000 fêtards
début février en station.
P.10

Proche de vous,
depuis 20 ans déjà!


En fait plus pour le canton de Vaud.


De la région.
Pour la région.
20
Ans
Migros Vaud
MIGROS

IMPRESSUM

Riviera Chablais SA
Chemin du Verger 10
1800 Vevey
021 925 36 60
info@riviera-chablais.ch

Abonnements
Papier et E-paper:
• 6 mois > CHF 69.–
• 12 mois > CHF 119.–

E-paper:
• 12 mois > CHF 109.–

Plus d'informations sur
abo.riviera-chablais.ch
ou contactez nous au
021 925 36 60

Tirage total 2025
Editions abonnés
7'000 exemplaires
hebdomadaire,
le mercredi

Editions tous-ménages
110'000 exemplaires
tous-ménages, mensuel,
le mercredi

Editeur
Conseil d'administration
de Riviera Chablais SA

Directeur fondateur
Armando Prizzi

Impression
DZB Druckzentrum Bern AG

Conseillers en publicité
Nathalie di Rito,
Responsable de la publicité
région Riviera:
ndirito@riviera-chablais.ch

Giampaolo Lombardi,
Responsable de la publicité
région Chablais:
glombardi@riviera-chablais.ch

Administration
Laurence Prizzi
Marie-Claude Lin
Chloé Prizzi

info@riviera-chablais.ch

PAO
De Visu Stanprod
pao@riviera-chablais.ch

Correctrice
Sonia Gilliéron

Rédaction
Xavier Crépon,
Rédacteur en chef

Noémie Desarzens
Rémy Brousoz
Karim Di Matteo
Liana Menétrey

redaction@riviera-chablais.ch

Petites annonces
Annonces uniquement
pour particuliers dans
nos éditions tous-ménages
et en ligne.

Pour nos abonnés:
CHF 3.30 le mot
Pour les non-abonnés:
CHF 3.80 le mot

Toutes les informations sur:
www.riviera-chablais.ch



* Scannez pour
ouvrir le lien

TRÉSORS D'ARCHIVES

Par Katia Bonjour

Un bonhomme de
neige avant l'hiver

Il manquait plus d'un mois pour que l'hiver fasse son entrée dans l'hémisphère nord. Et pourtant, ce 18 novembre 1910, la neige a déposé son blanc manteau à Veytaux et sur les reliefs alentour. Depuis quelque temps déjà, les flocons faisaient parler d'eux hors des frontières vaudoises et annonçaient leur arrivée imminente. Cette première neige fait l'objet d'un article dans la Feuille d'avis de Montreux du 19 novembre 1910, qui ravira les amateurs de statistiques. «Après les copieuses chutes de neige dans tous les pays qui nous entourent, il fallait bien s'attendre à l'apparition de l'hiver chez nous. Quelques dates intéresseront sans doute les lecteurs. En 30 ans, nous avons vu 2 fois la première neige en octobre, 10 fois en novembre, 10 fois en décembre et 7 fois en janvier seulement; deux hivers n'ont pas vu de neige aux bords du lac.» Et si la lecture du journal, dans les bras d'un fauteuil judicieusement installé près de la cheminée,

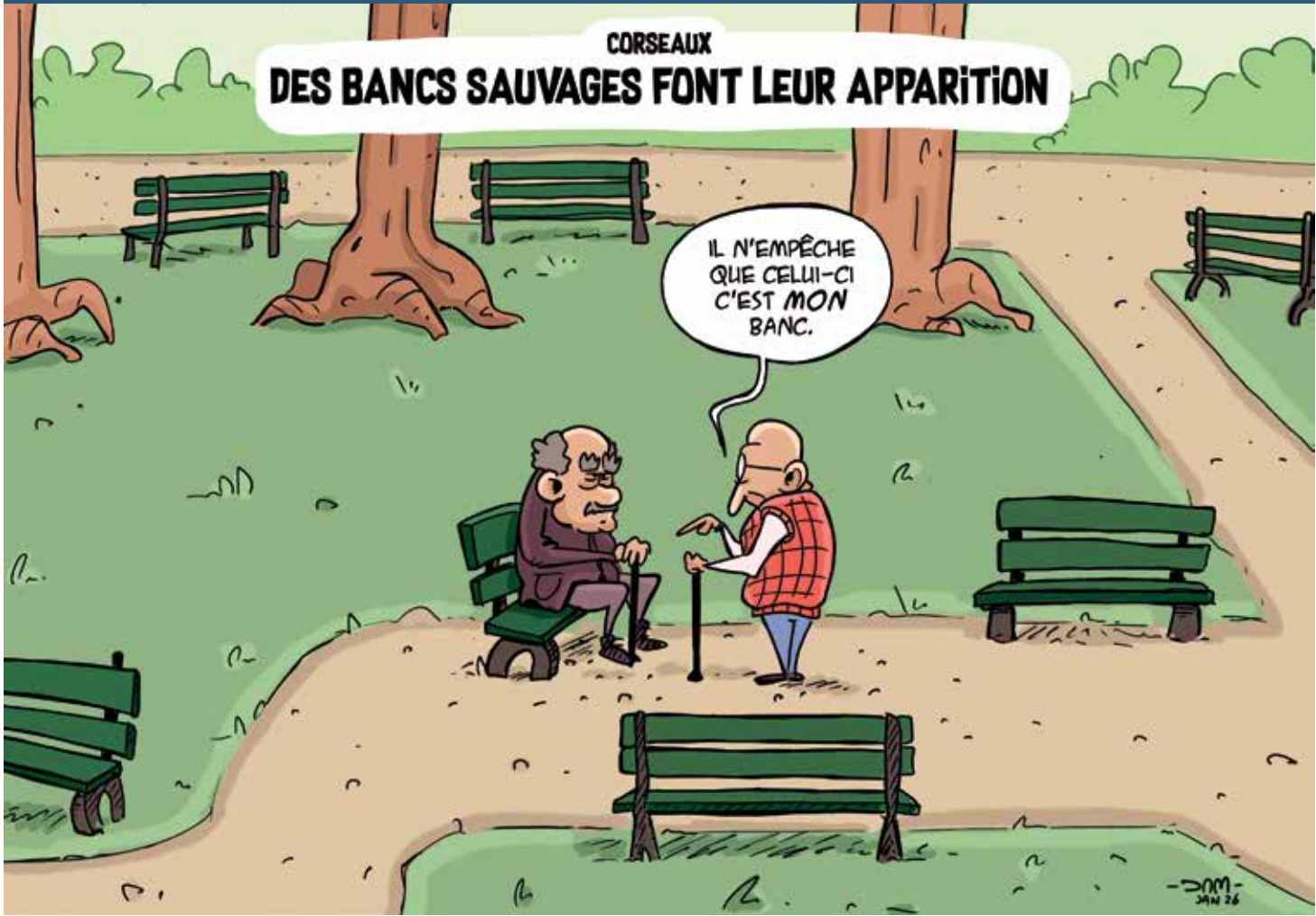
ne vous sied guère, lancez-vous dans la confection d'un bonhomme de neige! Le garçonnet ci-contre prend la pose à côté de son œuvre. Le malheureux bonhomme semble avoir perdu un bras, et le fier artiste cache ses menottes frigorifiées sous sa cape. Il sera bientôt temps de se réchauffer avec un bol de chocolat chaud. Œuvres éphémères, les bonhommes de neige fleurissent dès que les très attendus flocons font leur apparition et figurent dans tous les albums de famille. Si la confection des bonhommes de neige remonte certainement à la nuit des temps, la première représentation connue est une illustration marginale figurant dans un livre d'heures datant de 1380 environ et conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles. La première photographie d'un bonhomme de neige date, quant à elle, de 1853 et a été réalisée par Mary Dillwyn (1816-1906), l'une des premières femmes photographes du pays de Galles.



Première neige à Veytaux,
18 novembre 1910.
| Archives Katia Bonjour

Le trait de Dam

p. 05



LE MOT
D'CHEZ NOUS

LIBERTÉ
ET
PATRIE

DANS LA
GONFLE

Une expression qui colle parfaitement à la saison, même si avec le réchauffement climatique, ce sera sans doute de moins en moins le cas. Du patois «goncllia», une «gonfle» est une congère, un tas de neige. Être dans la gonfle, c'est donc avoir une bonne grosse couche d'ennuis collée aux baskets. Dans une expression similaire du français populaire, la «gonfle» se transforme en «mouise», ce qui signifie une soupe de basse qualité, une confiture grossière. À choisir, il vaut mieux rester planté dans la neige, elle finit toujours par fondre. **RBR**

Cet animal
près de
chez vous

Une chronique de
**Virginie
Jobé-Truffer**



Le clan des importuns

Aratata! Qu'est-ce que vous croyez! Je ne vis pas dans les égouts par goût, mais parce que c'est la meilleure des planques. Pas un rapace ne s'y prélasser. Vos chats de salon et vos chiens pourris gâtés n'y mettent pas les pattes. Et quand un abruti de renard s'y promène, vlan!, vous lâchez vos sauveurs. Pas par bienveillance, mais par peur que leurs cacas dégueulasses viennent polluer votre eau. Vos cloaques, c'est un vrai paradis, je vous le dis. Y a toujours quelque chose à se mettre sous la dent, avec de l'eau en continu pour se rincer le gosier, et bien sûr nager. On ne dit pas non à une piscine privée! Matez-moi ce corps d'athlète, bâti pour les plongeurs. Grâce à des heures d'entraînement au compteur, je résiste aux marathons de trois jours de natation et je tiens jusqu'à trois minutes en apnée. Ça, c'est pour réussir à remonter

vos canalisations. Ça vous dégoûte? Même si mon hygiène irréprochable ne saute pas aux yeux, je suis néfaste uniquement quand je grouille. On pullule, vous dératisez. Bon, vos nouvelles règles nous font perdre du terrain à ce petit jeu. Ben ouais, sans les déchetteries à ciel ouvert, c'est moins drôle. J'y trouvais tout ce qui peut rendre un rongeur omnivore heureux... Attention, n'oubliez pas que j'engloutis n'importe quelle ordure! Loin de là, je reste très méfiant! Mes longues incisives orange ne croquent pas dans le premier cheni qui traîne. Je teste toujours un mini-bout avant de me décider. Si ça me plaît et que ça prend de la place – une belle charogne par exemple – je vais cacher le butin, voire je le stocke pour la famille. Faut arrêter de ne voir en moi qu'un barbare! Disons plutôt que je suis un patriarche hyper organisé. Dans mon clan, tout le monde m'obéit,



Le rat tient jusqu'à trois
minutes en apnée.
| Wikimedia

sinon, c'est la gabegie. Je pisse dans les coins pour prévenir: si on m'attaque, on sait à quoi s'en tenir. Chez nous, on se reconnaît à l'odeur et on se cause à coup de cris ou par ultrasons. Ceux-là, vous ne les entendez pas, pauvre peuple défavorisé des tympans. Et pas de place pour la jalousie dans la famille: vive la polygamie! Ben quoi, comment pensez-vous qu'une rate surmulot peut avoir 60 bébés par an?

« Nous avons une inertie importante en Suisse pour agir »

Micropolluants

Après la détection d’une importante contamination dans le Rhône émanant de l’entreprise Syngenta l’été dernier, les collectivités publiques régionales attendent une action coordonnée et des mesures concrètes. Or, les politiques tardent à agir.

Noémie Desarzens | ndesarzens@riviera-chablais.ch

Le 1,2,4-triazole, cette substance toxique déversée dans le Rhône par la multinationale Syngenta à Monthey, n'en finit pas de remuer les eaux du lac. De l'embouchure du fleuve aux berges de la Riviera vaudoise, les collectivités s'organisent. Le Service intercommunal de gestion des eaux (SIGE) a confirmé à la mi-novembre qu'il avait rallié la Ville de Lausanne dans ses démarches juridiques.

Lors de la séance de son Conseil intercommunal le 18 décembre 2025, l'assemblée a été informée des résultats des prélèvements sur le réseau du SIGE, notamment après le passage de l'eau du lac à la station de pompage et de potabilisation des Gonelles, située à Corseaux. «Les résultats confirment que la concentration de 1,2,4-triazole dans l'eau distribuée dépend principalement de l'eau traitée de la station des Gonelles, contrairement à celle provenant des sources», déclare le président du comité de direction Caleb Walther.

Le comité de direction du SIGE reste dans l'attente de nouvelles informations de la part du Canton du Valais et de l'entreprise Syngenta. «Nous attendons également les premières conclusions des démarches juridiques engagées sous l'égide du Service de l'eau de Lausanne», conclut le municipal montreusien.

Tout a commencé cet été, lorsque des analyses ont fait état d'une teneur en 1,2,4-triazole supérieure aux prescriptions fédérales en matière de qualité des eaux potables. Or, les distributeurs d'eau ont le devoir de trouver le moyen d'appliquer la norme fédérale de 0,1 microgramme par litre pour les métabolites (*ndlr: molécules organiques*) pertinents. Une mise aux normes à effectuer au prix de mesures très coûteuses. Dans ce dossier, le pollueur est identifié et la culpabilité de l'entreprise reconnue.

«Le comité de direction soutient une responsabilité complète des entités à l'origine de la situation, dans une juste application du principe du pollueur-payeur, réagit la nouvelle directrice exécutive du SIGE Danila Aimone. C'est pour cette raison que le Service intercommunal de gestion des eaux a décidé de soutenir les démarches de la Ville de Lausanne et signé une procuration à cette fin.»



Les prélèvements sur le réseau du SIGE confirment la présence de 1,2,4-triazole dans l'eau du Léman, dûe au déversement de la filiale Syngenta, basée à Monthey. Le traitement de cette ressource est estimé à plusieurs dizaines de millions de francs. | Adobe Stock



“ À ce jour, il n'existe aucune solution technique éprouvée permettant de réduire efficacement la teneur en 1,2,4-triazole dans l'eau pompée du Léman ”

Danila Aimone
Directrice exécutive SIGE

Un processus trop lent pour certains: le mécontentement rejaillit jusque dans les rangs parlementaires. «Je suis stupéfaite du silence qui entoure les potentiels effets cocktails autour du 1,2,4-triazole et des autres substances chimiques présentes dans le Léman, tout comme les impacts sur l'environnement», s'indigne la députée veveysanne Elodie Lopez, qui a déposé une interpellation à ce sujet à la rentrée politique de septembre, laquelle est d'ailleurs toujours en attente de réponse de la part du Conseil d'État vaudois. À noter aussi sa motion pour concrétiser le principe du pollueur-payeur, également en attente de réponse.

Solutions à court terme
Car à première vue, le traitement de l'eau contaminée est estimé à plusieurs dizaines de millions. Contactée, Syngenta ne parvient pas encore à communiquer de chiffres précis concernant les processus nécessaires au traitement des eaux industrielles. «À court terme, l'entreprise se tournera vers une solution d'incinération des eaux chargées en 1,2,4-triazole, le temps de mettre

en place une solution pérenne de traitement des eaux à la source», précise la filiale monthey-sannoise. Qui tient à clarifier que les sources de 1,2,4-triazole sont multiples.

En septembre, une task force de spécialistes a été mise sur pied, afin de mener une «évaluation approfondie des solutions techniques envisageables», nous renseigne la multinationale qui possède un site à Monthey. Plusieurs technologies de traitement des eaux sont en cours d'évaluation, comme «l'extraction liquide-liquide», ou «le traitement par filtre à charbon», et seront testées à Monthey.

«En parallèle, deux sites de recherche de Syngenta en Suisse et au Royaume-Uni procèdent également à des tests sur d'autres technologies de traitements», affirme Nathalie Vernaz, responsable de communication de la firme agrochimique.

Garantir une eau potable de qualité
Malgré un risque de toxicité considéré comme faible pour l'être humain, les services de distribution d'eau potable veulent réduire les concentrations du micropolluant, afin de protéger les écosystèmes et la santé. «À ce jour, il n'existe aucune solution technique éprouvée permettant de réduire efficacement la teneur en 1,2,4-triazole dans l'eau pompée du Léman, souligne Danila Aimone. L'une des pistes déjà mise en œuvre est d'optimiser le mélange eau de source / eau du lac. Cependant, elle n'offre qu'une marge de manœuvre limitée et ne constitue pas une solution durable.»

Et le problème ne s'arrête pas là. S'il y a deux ans, plus de 200 substances chimiques différentes étaient détectées dans les eaux du Léman, on peut en analyser plus d'un millier aujourd'hui. «Tout ce que l'on cherche, nous le trouvons désormais, résume la chercheuse lausannoise Nathalie Chèvre. Les substances de source industrielle rejetées dans le Léman, c'est une

vieille problématique. Or, nous avons une inertie assez importante en Suisse pour agir. À l'heure des dérégulations des normes environnementales, c'est à la population d'interpeller les politiques. Ce sont des choix de société.»

Risque méconnu d'un effet «cocktail»
L'évaluation du Swiss Centre for Applied Human Toxicology (SCAHT) conclut que les concentrations actuelles de 1,2,4-Triazole et ses métabolites dans l'eau potable issue du Léman sont sans danger pour la santé publique, y compris pour les populations sensibles. Les dépassements observés relèvent d'un enjeu de conformité réglementaire de la qualité de l'eau, plutôt que d'un risque toxicologique.

“ Je suis stupéfaite du silence qui entoure les potentiels effets cocktails autour du 1,2,4-triazole ”

Elodie Lopez
Députée au Grand Conseil vaudois



“ Nous sommes exposés à plusieurs substances. Or, il n'y a pas de norme par rapport à l'effet cocktail ”

Nathalie Chèvre
Écotoxicologue, UNIL

«Le rapport du SCAHT est rassurant, confirme l'écotoxicologue Nathalie Chèvre. Mais la conformité réglementaire et le risque toxicologique sont deux données différentes. Si une norme est fixée pour protéger la population, nous sommes toutefois exposés à plusieurs substances. Or, il n'y a pas de norme par rapport à l'effet cocktail.»

Professeure à la Faculté des géosciences et de l'environnement à l'Université de Lausanne, elle relativise l'impact de cette pollution dans les eaux du lac sur la santé, via l'eau de boisson. «Entre les cosmétiques qu'on utilise quotidiennement, la pollution de l'air et l'alimentation, cette exposition semble anecdotique par rapport à ce à quoi fait face notre corps au quotidien!»

La Plaine du Rhône passe entre les gouttes

«L'eau potable distribuée sur notre territoire communal provient principalement des sources et n'est pas concernée par ce rejet.» Sereines, les autorités de Monthey réitèrent que l'analyse réalisée par le Swiss Centre for Applied Human Toxicology (SCAHT) confirme que les concentrations mesurées dans les réseaux d'eau potable ne présentent aucun risque pour la santé humaine ou animale. «Les Cantons poursuivent leur concertation avec les distributeurs d'eau concernés, afin d'identifier et mettre en œuvre des améliorations de traitement permettant, à moyen terme, de ramener les valeurs de 1,2,4-triazole en dessous du seuil fédéral», garantit Christine Genolet-Leubin, la cheffe du Service de l'environnement valaisan.

Par ailleurs, la concentration en 1,2,4-triazole dans le Rhône à l'aval de Monthey n'a pas d'impact sur les communes du Bas-Valais et du Chablais vaudois. «L'eau potable distribuée sur le territoire communal provient principalement de sources de montagne, et n'est donc pas concernée par ce rejet», confirme la Ville de Monthey.



COMMUNE DE BEX
AVIS D'ENQUETE

Plan d'affectation communal (PACom)
« Mines de Sel du Bouillet »

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de son règlement d'application et du règlement cantonal sur l'aménagement du territoire, la Municipalité de Bex soumet à l'enquête publique, du 16 janvier au 16 février 2026 inclus :

le Plan d'affectation communal « Mines de Sel du Bouillet ».

Sont mis en consultation durant le même délai, pour information, le Rapport d'aménagement selon l'art. 47 OAT, ses annexes et le rapport d'examen préalable des services cantonaux.

L'ensemble de ces documents est consultable dans les locaux de l'administration communale (rue Centrale 1, 1880 Bex) aux heures d'ouverture de bureau, ainsi que sur le site internet officiel de la Commune de Bex : <https://www.bex.ch/>.

Les oppositions ou observation éventuelles doivent être adressées par lettre recommandée à la Municipalité de Bex, ou être consignées sur la feuille d'enquête annexée au dossier, et ce jusqu'au 16 janvier 2026 au plus tard.

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE
COMMUNE D'ORMONT DESSOUS
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

L'enquête publique est ouverte **du 10.01.2026 au 08.02.2026**

Compétence :	(ME) Municipale Etat	
Réf. communale :	35/2025	Parcelle(s) : 1438 2986 3242
N° CAMAC :	245926	Coordonnées (E / N) : 2573985/1138460

Nature des travaux : **Construction nouvelle**

Description de l'ouvrage : **Reconstruction de l'accès au Camping avec une largeur diminuée.**

Situation : **Les Preises**

Propriétaire(s), promettant(s), DDP(S) : **TLML SA TÉLÉ LEYSIN-COL DES MOSSES-LA LÉCHERETTE SA**

Auteur(s) des plans : **MARTIN DANIEL MARTIN INGÉNIEURS CIVILS SÀRL**

Particularités : **L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir**
L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE

Demande de permis de construire (P)

La Municipalité de la Commune d'Aigle soumet à l'enquête publique **du 10.01.2026 au 08.02.2026**, le projet suivant :

N° CAMAC :	246250	Parcelle(s) :	2079	Réf. communale :	2025-230
Coordonnées (E / N) :	2566315/1130330	N° ECA :	1291 1292 1290		

Nature des travaux : **Transformation(s)**

Description de l'ouvrage : **Projet de mise en conformité - transformation d'une grange en petite pension familiale pour chiens**
Les Afforêts 12

Situation : **WOULFE AILEEN ET FRITZGERALD RONAN**

Propriétaire(s) : **WITTWER CHRISTIAN CHRISTIAN WITTWER**

Auteur(s) des plans : **ARCHITECTE ETS SÀRL**

Particularité(s) : **L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir**

Le dossier est consultable auprès du Service technique durant les heures d'ouverture du bureau et publié sur le site de la commune d'Aigle (www.aigle.ch). Les oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées par pli recommandé à l'administration communale, police des constructions, Place du Marché 1, case postale, 1860 Aigle, jusqu'au **8 février 2026**.



AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE GRYON
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

La Municipalité de Gryon, soumet à l'enquête publique **du 14 janvier au 12 février 2026**

N° CAMAC :	245198	Coordonnées :	2°57'0"490/1°12'4"650
Dossier communal :	2673	Parcelle(s) :	916

Adresse : **Ch. des Râpes 3** Lieu-dit : **Lederrey**

Propriétaire(s) : **KULL Christian et LEHOUX Frédérique**

Promettants acquéreurs : **GARON SA, M. Yuriy Litvinenko, Av. du Rothorn 5, 3960 Sierre**

Auteur des plans : **M. Emmanuel Oesch, aaeo atelier d'architecture, Rte de Renens 2, 1008 Prilly – 021/637.12.00, info@aaeo.ch**

Description du projet : **Construction d'un chalet en résidence principale au standard minergie.**

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE
COMMUNE D'ORMONT DESSOUS
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

L'enquête publique est ouverte **du 10.01.2026 au 08.02.2026**

Compétence :	(ME) Municipale Etat	Réf. communale :	42/2025
No CAMAC :	246409	Parcelle(s) :	1897
Coordonnées (E / N) :	2572540/1134930	No ECA :	1031

Nature des travaux : **Rénovation totale**

Description de l'ouvrage : **Rénovation et transformation de la partie habitation du bâtiment existant ECA 1031. Création de fenêtres et de velux, pose de panneaux solaires et création d'une mini step individuelle. intervention des AF. (Conf. à l'art 97 de la loi fédérale sur l'agriculture.).**
ch. Aigremont 2

Situation : **4**

Note de Recensement Architectural : **4**

Propriétaire(s) : **NATHALIE SCHÜTZ**

Auteur(s) des plans : **DOROTHÉE RAMEL P.A. ATELIER D'ARCHITECTURE MR**

Demande de dérogation : **Aucune**

Particularité(s) : **L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir**
L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier : No FAO : Ormont-1659/2025

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE

Demande de permis de construire (P)

La Municipalité de la Commune d'Aigle soumet à l'enquête publique **du 14.01.2026 au 12.02.2026**, le projet suivant :

N° CAMAC :	244222	Parcelle(s) :	280	Réf. communale :	2025-239
Coordonnées (E / N) :	2563685/1130025	N° ECA :	172 B4		

Nature des travaux : **Agrandissement**

Description de l'ouvrage : **Transformation et isolation thermique du bâtiment ECA n°172, agrandissement.**
Av. des Glariers 2

Situation : **DUBOIS MAGALI AGNÈS, DUBOIS CARMEN-LUISE**

Propriétaire(s) : **RB&MC, ARCHITECTES EPFL HES-SO SIA, M. BISSEGGER RALPH**

Auteur(s) des plans : **art. 28 RPO, bâtiment existant, augmentation de volume**

Demande de dérogation :

Le dossier est consultable auprès du Service technique durant les heures d'ouverture du bureau et publié sur le site de la commune d'Aigle (www.aigle.ch). Les oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées par pli recommandé à l'administration communale, police des constructions, Place du Marché 1, case postale, 1860 Aigle, jusqu'au **12 février 2026**.



AVIS D'ENQUÊTE BLONAY – SAINT-LÉGIER
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte : **du 14.01.2026 au 12.02.2026**

Compétence :	(ME) Municipale Etat	Réf. communale :	2025-246
N° camac :	246014	Parcelle(s) :	1153
N° ECA :	1774	Coordonnées :	2556100 / 1147120

Description des travaux : **Construction d'un mur de soutènement et agrandissement de la place existante en grille gazon**
Chemin de la Grangette 9 - 1806 St-Légier-La Chiésaz

Situation : **Bally Frédéric et Sonia**

Propriétaire(s) : **Géo Solutions Ingénieurs S.A., avenue Reller 42, case postale 375, 1800 Vevey**

Auteur(s) des plans :

Le dossier d'enquête est déposé au service de l'urbanisme jusqu'au **12 février 2026**, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE



AVIS D'ENQUÊTE
COMMUNE D'ORMONT DESSOUS
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

L'enquête publique est ouverte **du 10.01.2026 au 08.02.2026**

Compétence :	(ME) Municipale Etat	
Réf. communale :	24/2025	Parcelle(s) : 4044
N° CAMAC :	245682	Coordonnées (E / N) : 2574250/1139650

Nature des travaux : **Démolition partielle, Suppression partielle de la place existante**

Situation : **En l'Arsaz**

Propriétaire(s), promettant(s), DDP(S) : **ORMONT-DESSOUS COMMUNE**

Auteur(s) des plans : **MARTIN DANIEL MARTIN INGÉNIEURS CIVILS SÀRL**

Particularités : **L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir**
L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE GRYON
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

La Municipalité de Gryon, soumet à l'enquête publique **du 10 janvier au 8 février 2026**

N° CAMAC :	246341	Coordonnées :	2°57'1"800/1°12'5"400
Dossier communal :	2672	Parcelle(s) :	485

Adresse : **Ch. du Proulard 10**

Lieu-dit : **La Rotaz**

Propriétaire(s) : **SCHWENTER Josiane**

Promettants acquéreurs : **CHARLET Didier et Ghislaine, Place de Barboleuse 10, 1882 Gryon**

Auteur des plans : **M. Christian Wittwer, architecte, Ch. du Château 17, 1860 Aigle – 079/224.97.28 – ww72@bluewin.ch**

Description du projet : **Construction d'un chalet de six logements en résidence principale, de garages, d'un couvert à voitures et d'un rucher de 10 ruches.**

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE

La Municipalité de Villeneuve, soumet à l'enquête publique, **du 17 janvier 2026 au 15 février 2026**, le projet suivant :

Déconstruction et démantèlement de l'installation de production d'enrobés

sur la parcelle No 3401 sise au Chemin du Pied-des-Monts, propriété de Arnaud BUGADA - CARRIÈRES D'ARVEL S.A. selon les plans produits par Nicolas FAWER du bureau BIOL CONSEILS S.A. à Lausanne.

Les dossiers peuvent être consultés au Service de l'urbanisme et patrimoine durant les heures d'ouverture de l'Administration, ou sur le site : cartoriviera.ch/enquetes-publiques.

Date de parution :	16.01.2026
Délai d'intervention :	15.02.2026



AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE BEX
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte : **du 17.01.2026 au 15.02.2026**

Compétence :	(ME) Municipale Etat	Réf. communale :	5215
N° camac :	244080	Parcelle(s) :	5215
N° ECA :	4298	Coordonnées (E / N) :	2°56'8"035 / 1°12'1"960

Nature des travaux : **Transformation(s), Aménagement de deux places de parc et pose d'une isolation périphérique.**
Chemin de Boton 16

Situation : **PLANCHEREL DOMINIQUE ET GRETA**

Propriétaire(s),promettant(s), DDP(S) : **BLATT GILLES - ORCEF SA**

Auteur(s) des plans :

La consultation des dossiers est possible sur notre site internet sur le pilier public ainsi qu'au Service de l'urbanisme et du bâti, Rue Centrale 1 à Bex.



AVIS D'ENQUÊTE BLONAY – SAINT-LÉGIER
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte : **du 14.01.2026 au 12.02.2026**

Compétence :	(ME) Municipale Etat	Réf. communale :	2025-339
N° camac :	245236	Parcelle(s) :	2006
N° ECA :	675	Coordonnées :	2556605 / 1146925

Description des travaux : **Aménagement d'une terrasse et construction d'une piscine chauffée par pompe à chaleur (PAC) air/eau**
Route des Epélevoz 3 - 1806 St-Légier-La Chiésaz

Situation : **Mc Grath Thomas**

Propriétaire(s) : **Amadis SA, chemin de Sosselard 2, 1802 Corseaux**

Auteur(s) des plans : **LPrPNP art. 14 alinéa 1 fondée sur art. 15**

Demande de dérogation : **Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie**

Particularités :

Le dossier d'enquête est déposé au service de l'urbanisme jusqu'au **12 février 2026**, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE



AVIS D'ENQUÊTE COMMUNE DE NOVILLE
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (P)

Enquête publique ouverte : **du 14.01.2026 au 12.02.2026**

Compétence :	(ME) Municipale Etat	Réf. communale :	1301-25
N° CAMAC :	245331	Parcelle :	1496
Coordonnées (E / N) :	2560190/1138000		

Nature des travaux : **Construction de deux bâtiments commerciaux, pose de panneaux solaires et création d'un parking provisoire de 227 places de parc extérieures (selon nouveau plan d'affectation en cours)**
Route du Simplon 6 et 8

Situation : **RBI VD SA**

Propriétaire : **EPIC ARCHITECTURE SÀRL, M. Romain PELLISSIER**

Auteur des plans : **- Art. 37 RPPA, front d'implantation - Périmètre d'évolution des constructions selon plan d'occupation du site – Plan d'alignement**

Demande de dérogation :

CONSULTATION DU DOSSIER: WWW.CARTORIVIERA.CH / Thème : aménagement du territoire ou au Greffe municipal , LE LUNDI DE 14H00 A 17H00, DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 A 11H45, LE MARDI DE 17H00 A 19H00.



Nous, les aveugles, voyons autrement.
Par exemple avec les mains.

UCBAVEUGLES

L'autonomie au quotidien,
aussi grâce à vos dons : ucba.ch/dons

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles



Le 28 janvier 2026

Rétrovisez les
petites annonces
dans le
tous-ménage

Rédigez votre petite annonce dès maintenant!



riviera-chablais.ch/petites-annonces

Le projet de turbinage sur la Veveyse éclaboussé par les critiques

Énergie
Procédure «cavalière», craintes pour l'environnement: le projet porté par l'entreprise Zéro Net SA est déjà visé par plusieurs oppositions.

Rémy Brousoz
rbrousoz@riviera-chablais.ch

Le nouveau projet de turbinage de la Veveyse (voir édition 234, 24.12.25) ne fait pas l'unanimité. On peut même dire qu'il irrite autant qu'il inquiète. Porté par l'entreprise boélande Zéro Net SA, ce projet prévoit de capter l'eau de la rivière juste au-dessous de Châtel-St-Denis. Après avoir emprunté une conduite sur plus de cinq kilomètres le long de la rive gauche, l'or bleu finirait dans une centrale hydroélectrique à Vevey. Coût estimé de cette réalisation: 25 millions de francs. La demande de concession est à l'enquête publique jusqu'à ce jeudi 15 janvier.

Plusieurs oppositions sont déjà annoncées. À commencer par celle de la Commune de Blonay-Saint-Légier. «Nous avons trouvé la démarche étonnante, pour ne pas dire cavalière», lâche

son syndic Alain Bovay. En cause? Le fait que la Municipalité n'ait pas été consultée au préalable (voir encadré). «Alors qu'une grande partie de ce projet passerait sur notre territoire, et même sur des parcelles appartenant à la Commune. Il y a là une atteinte au droit de la propriété!»

Le même ingénieur
Le syndic s'échauffe encore d'un cran lorsqu'il évoque l'histoire du projet. Et pour cause, l'ancienne Commune de Saint-Légier a déjà essayé de turbiner la Veveyse. «Une première tentative remonte à 2014. Elle a avorté après le retrait de la Commune de Châtel-St-Denis.» Une démarche a été relancée en janvier 2019. «Nous avons pris contact avec un bureau d'étude lausannois. Mais l'ingénieur rencontré alors nous a découragés de nous lancer dans cette aventure. Or, aujourd'hui, après avoir fondé Zéro Net SA, c'est ce même ingénieur qui porte ce projet. Je ne veux pas tirer de conclusions, mais je trouve cela un peu fort.»

À cette irritation se mêle la préoccupation. «Nos ambitions hydroélectriques sont toujours d'actualité. Initié sans concertation, ce nouveau projet privé risque de compromettre nos intérêts. Nous souhaitons donc qu'il soit suspendu pour pouvoir clarifier la situation et entamer le dialogue.»

Peur d'un «assèchement»
Des voix citoyennes s'élèvent également contre le projet de Zéro Net SA. Depuis mi-décembre, deux riveraines se démènent pour alerter l'opinion publique. «Nous sonnons le tocsin, car personne ne semble réellement se rendre compte de ce qui se prépare», confient-elles sous couvert d'anonymat. Elles annoncent également vouloir faire opposition au projet.

En plus des nuisances liées aux travaux – l'utilisation d'explosifs notamment – ces deux habitantes redoutent surtout l'impact écologique d'une

telle installation. «La quantité d'eau détournée pour ce turbinage nous semble énorme, expliquent-elles. En resterait-il assez pour que la biodiversité puisse se maintenir?» Du côté de Pro Natura Vaud, on estime justement que la notice d'impact environnemental est «lacunaire». «Il est probable que nous fassions opposition, ne serait-ce que pour avoir plus d'informations», dit son responsable.

Malgré nos tentatives pour le joindre, le directeur de Zéro Net SA n'a pas donné suite à nos sollicitations.



Déjà turbinée à Vevey, la Veveyse sera-t-elle davantage exploitée? À peine dévoilée, la perspective fait déjà beaucoup de remous. | R. Brousoz

Un dossier surprise pourtant tamponné
C'est le 16 décembre dernier que la Direction générale de l'environnement (DGE) a mis la demande de concession à l'enquête dans les Communes de Vevey, Corsier et Blonay-Saint-Légier. «Le Canton nous a informés de ce projet le jour-même», déplore le syndic Alain Bovay. Selon la DGE, le dossier a été transmis le 10 décembre à la Commune. Or, lors de sa publication six jours plus tard, le

tampon du Service urbanisme et travaux de Blonay-Saint-Légier figurait sur le document. «Ni le chef du service, ni le municipal en charge et ni moi n'avons été mis au courant de la réception de ce dossier», assure le syndic.

Serait-il donc passé sous les radars? «S'agissant d'une procédure cantonale, notre bureau technique n'a fait qu'appliquer la demande du Canton en apposant le tampon communal, explique Alain Bovay. Ce sceau n'a aucune

valeur décisionnelle. Il ne fait que valider la date de mise à l'enquête publique.»

Déjà en août
Soit. Mais la Direction générale de l'environnement affirme que le service communal avait été mis au courant bien avant décembre. «Le 7 août 2025, le dossier technique préalable lui a été transmis en préconsultation par la société Zéro Net SA», indique la DGE.

«Il ne s'agit pas d'une préconsultation, rétorque Alain Bovay. Notre service a bien reçu un e-mail. Il posait deux questions en vue de mutualiser des travaux pour faire passer des tuyaux en lien avec un projet de turbinage. Mais il n'y a pas eu de contact auprès de l'autorité. Pour un projet à 25 millions, la procédure aurait mérité de demander une rencontre avec la Municipalité.» Une séance qui devrait finalement survenir. «Des contacts ont déjà été pris», indique Alain Bovay.

L'École professionnelle de Montreux devrait encore s'agrandir

Clarens
Le Canton veut accroître les capacités de l'établissement qui forme les jeunes Vaudois aux métiers de l'alimentation et de la restauration. Une enveloppe de près de 4 millions est prévue.

Rémy Brousoz



Lors de la rentrée d'août 2023, le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnelle Frédéric Borloz avait visité l'EPM. | R. Brousoz

«C'est un très bon signal pour nous, cela nous ancre encore un peu plus à Montreux, tout en nous donnant un peu de mou pour l'avenir», se réjouit Jacques-Frédéric Siegler, directeur de l'EPM. Unique centre de compétences vaudois en la matière, l'école accueille quelque 900 apprentis des métiers de bouche, afin de leur dispenser essentiellement les connaissances théoriques nécessaires à leur profession. Sept métiers sont ainsi enseignés, comme celui de boucher, bouchonier, cuisinier ou encore meunier.

Effectifs stables
Selon le directeur, ce besoin de nouvelles salles est principalement dû à l'augmentation des

classes AFP, pour «Attestation fédérale de formation professionnelle», un diplôme nécessitant deux ans de formation. «Nous accueillons aussi la nouvelle profession de gestionnaire en restauration de système – autrement dit, des spécialistes de la restauration collective – et ce pour plusieurs cantons», souligne-t-il.

Jacques-Frédéric Siegler le constate: les effectifs d'apprentis dans ces branches sont plutôt stables d'année en année. «Bien sûr, on espère que ces différents métiers puissent se redynamiser, dit-il. Le fait que l'État veuille investir pour la formation, comme il le fait chez nous, est aussi un bon signal pour les organisations professionnelles.»

Le mystère des petits bancs est résolu

Corseaux
Depuis quelques mois, des banquettes et des sièges ingénieux sont installés en catimini à des arrêts de bus. Rencontre avec leur créateur.

Priska Hess
redaction@riviera-chablais.ch



Grâce à Lucien Pirsch, il est possible de s'asseoir pour attendre. | DR

Le premier est apparu un beau matin, au chemin de la Maraîche. Au fil des mois, d'autres sièges artisanaux ont agrémenté quatre arrêts de bus, assortis de sondages manuscrits interrogeant les usagers: «Suffisant ou banquette à deux places à faire?», lisait-on en décembre à l'arrêt Félix-Cornu, où un siège pliable venait d'être fixé à la barrière. Quelques jours plus tard, un second siège, ainsi qu'un «petit c o u s s i n réversible, confort normal», sont venus compléter l'installation.



Un bricoleur aussi habile que discret. | DR

L'auteur? Assurément très discret, mais un nom circulait au conditionnel: celui d'un certain Monsieur Pirsch, que nous avons pu contacter. «C'est bien moi, Lucien Pirsch! Je suis à la retraite et j'aime créer des choses. Ce sont des bricoles, mais ça m'occupe et ça rend service aux gens», résume-t-il. Comment l'idée lui est-elle venue? «Un voisin a dû rendre son permis de conduire en raison d'un problème de vue, et je le voyais souvent debout à attendre à l'arrêt de bus en face de chez nous. Je me suis dit: je vais faire quelque chose pour qu'il puisse attendre de façon plus confortable!»

À bien plaisir
Le savoir-faire de ce ferblantier de formation, qui a exercé différents métiers, ne se limite pas à fabriquer des banquettes. Dans l'appartement où il vit avec son épouse, ses réalisations font partie du décor: pendules, sculptures en bois, siège inclinable à

télécommande, lampe à abat-jour en lévitation magnétique, objets lumineux à variations chromatiques... «Tout est réalisable. Ce qui me plaît, c'est de trouver le truc!», jubile le retraité, qui déploie aussi son talent en dessins et caricatures, et aime offrir ses créations à ses amis ou voisins.

Du côté de la Commune, les petits bancs de Lucien Pirsch sont tolérés à bien plaisir. «L'initiative est sympa et humaine, et elle est appréciée», commente Didier Siegfried, municipal chargé de la Police des constructions et des Travaux publics, qui garde un œil sur la sécurité des usagers. «La banquette qu'il avait mise à l'arrêt du bus du collège, adossée à une barrière de protection, créait un risque de chute quand les enfants grimpaient dessus. On l'a donc déplacée dans la cour d'école.»

L'édile rappelle que l'aménagement et l'entretien des arrêts de bus font partie des tâches de la Commune. «À nous, donc, d'installer des bancs là où cela est possible, comme on va le faire à l'arrêt Maraîche.»

VIDY THÉÂTRE LAUSANNE

JANVIER/JUIN 2026

PARTAGER VIDY ♥



Inscrivez-vous à la newsletter

JANVIER



**ANNE TERESA DE KEERSMAEKER/
RADOUAN MRIZIGA**
*Il Cimento
dell'Armonia e
dell'Invenzione*



**PHILIPPE QUESNE/
RAY BRADBURY**
*Chroniques
martiennes*



YASMINE HUGONNET
Our Times



**DARIA DEFLORIAN/
HAN KANG**
La Végétarienne



MURIEL IMBACH
*Nous
ou le paradoxe du hérisson*

FÉVRIER



**JULIE BUGNARD/
ISUMI GRICHTING**
Bowling Club Fantasy



YINKA ESI GRAVES
The Disappearing Act



NACERA BELAZA
L'Echo



**STEFAN KAEGI/
RIMINI PROTOKOLL**
*Ceci n'est pas
une ambassade
(Made in Taiwan)*



MILA TURAJLIĆ
*Faire parler
les archives des
Non-alignés*

MARS



**BABY VOLCANO
(LORENA STADELMANN)**
*Si tu me vois me
donner à fond,
c'est parce que la nuit
je pleure*



MILO RAU
*Les Enfants
de Médée*



**NINA NEGRI/
ANNICK RODY**
*La révolte
des zozios*



**ELIZA LEVY/
PHILIPPE DESCOLA**
*Avec qui
faire-monde ?*



TIZIANO CRUZ
Wayqeycuna



DOROTHÉE MUNYANEZA
umuko



**MATTHIEU BARBIN/
SARA FOREVER**
Dynasties

AVRIL

TEMPO FORTE



**VALÉRIE DRÉVILLE/
GUY CASSIERS/
CAMILLE DE TOLEDO**
Thésée sa vie nouvelle



**MASSIMO FURLAN/
CLAIRE DE RIBAPIERRE/
VINCIANE DESPRET/
PIERRE-OLIVIER DITTMAR**
*Meat me
in Paradise
Pour une suite
des mondes*



OLD MASTERS
Le cheval qui peint



**MÉLISSA GUEX/
KATERINA ANDREOU**
SHOUT TWICE



**ÉMILIE ROUSSET/
CAROLINE BARNEAUD**
*Alouettes,
Pièce de champ*



EL CONDE DE TORREFIEL
*Ultrafiction n°1/
Fractions de temps*



**STEPHAN EICHER/
FRANÇOIS GREMAUD**
Seul en scène



FRANÇOIS GREMAUD
Mon frère



LOUIS BONARD
Les Voüéces



**SYLVAIN CREUZEVault/
PIER PAOLO PASOLINI**
Pétrole



JULIA BOTELHO
Tadaaah !

THÉÂTRE DES FUTURS POSSIBLES



**FRÉDÉRIQUE AÏT-TOUATI/
BRUNO LATOUR**
Trilogie terrestre



FRÉDÉRIQUE AÏT-TOUATI
Le Bal de la Terre



**NINA LAISNÉ/
FRANÇOIS CHAIGNAUD/
NADIA LARCHER**
Último Helecho



**AYMERIC HAINAUX/
FRANÇOIS CHAIGNAUD**
Mirlitons



DELTA/MAMU TSHI
*Une scène pour
des voix singulières*

Enneigement mécanique : début du deuxième round

Leysin-Les Mosses

Selon les remontées mécaniques, sans les 175 perches et canons à l'enquête publique, l'abandon des secteurs des Mosses et de Solepraz à Leysin n'est pas un tabou. Les écologistes sont prêts pour un nouveau bras de fer.

Karim Di Matteo
kdimatteo@riviera-chablais.ch

À l'automne 2024, au terme du premier round, le combat entre Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette (TLML) et le front écologiste opposé à l'extension de l'enneigement mécanique sur le domaine s'était conclu par un K.O. technique de la société de remontées mécaniques. Confrontée à plusieurs centaines d'oppositions, TLML avait retiré un projet voué à l'échec au vu du tracé flirtant de trop près avec des prairies et pâturages faisant l'objet de mesures de protection aux Mosses. Pour rappel, il était question d'adjoindre aux 96 «enneigeurs» déjà existants à Leysin (67 perches et 29 canons) 175 nouveaux équipements: 109 à Leysin (101 perches et 8 canons) et, surtout, 66 aux Mosses (14 perches et 52 canons). Quelque 21 km de conduites souterraines sont prévus.

Ces chiffres n'ont pas changé dans le dossier nouvellement déposé à l'enquête publique vendredi dernier, consultable jusqu'au 8 février dans les

administrations de Leysin et Ormont-Dessous. Maxime Cottet, directeur de TLML, annonce toutefois «de gros efforts» consentis pour trouver un compromis avec cette deuxième mouture.

«Les tracés ont été modifiés pour éviter les zones sensibles et les bas-marais, explique-t-il. Par ailleurs, tout a été réuni en une seule mise à l'enquête pour clarifier les choses (ndlr: contre plusieurs en 2024). Les bâtiments techniques ont été largement atténués et, subsidiairement, le projet permettra de desservir en eau des secteurs non raccordés et de turbiner une partie de cette eau pour produire de l'électricité. Près de 30% de l'électricité nécessaire à l'alimentation des nouveaux enneigeurs seront donc autoproduits.»

«Une question de survie»

Pour le directeur, la concrétisation de ce projet est ni plus ni moins «une question de survie pour l'entreprise». À l'entendre, «un hiver faiblement enneigé représente une perte de revenus estimée entre 6 et 18 millions de francs».

Maxime Cottet ne s'en cache pas: un secteur pèse particulièrement dans la balance, celui des Mosses. Dépourvu de neige artificielle et avec un nombre de jours d'ouverture qui s'est réduit comme peau de chagrin sous l'effet du changement climatique, il prétérte la bonne santé de TLML (lire également ci-contre le bilan des stations). Avec 175 nouveaux enneigeurs, TLML «pourrait, au contraire, assurer une centaine de jours d'ouverture annuels durant 20-25 ans et nous permettre de financer la transition vers un tourisme quatre saisons».

À l'entendre, le début d'hiver actuel va dans son sens. «Avec les créneaux de froid que nous



TLML compte sur 175 enneigeurs supplémentaires. Pour les écologistes, c'est une aberration. | DR/TLML

avons eus, nous aurions pu produire de la neige et ouvrir 70 à 80% des pistes des Mosses avec des canons. Or, jusqu'ici, une installation à peine a tourné.»

Fort de ce constat, Maxime Cottet se veut très clair. «Raisonnablement, on ne peut pas continuer comme ça. Je m'attache à être équitable entre Leysin et Les Mosses, mais dans tout groupe industriel, si une filiale perd de l'argent de manière chronique, le Conseil d'administration est amené à certains arbitrages. Sans enneigement mécanique, le risque est fort qu'il choisisse de

dire <stop> ou décide de réduire la voilure pour limiter la casse.»

Le télésiège de Solepraz à Leysin, dans le secteur des Fers, serait également à risque. «Il arrive en fin de concession et la neige n'y est pas garantie.»

Oppositions plus que probables

Aucun de ces arguments ne devrait dissuader Pro Natura Vaud et les membres du collectif «Non aux canons à neige» de déposer des oppositions. Alberto Mocchi, secrétaire général de la première, dit réserver son avis

définitif à la lecture complète du dossier, «et nous le lirons avec beaucoup d'attention», prévient-il. «S'il s'agit pour l'essentiel du même que la première fois, il y a toutes les chances que nous nous y opposions.»

En premier lieu, il considère les projets d'enneigement mécanique «d'une autre époque». D'autre part, ils n'offrent, selon lui, aucune garantie à ces altitudes-là «puisqu'un froid intense et long est nécessaire». «Ces installations consomment par ailleurs beaucoup d'eau et d'électricité à une période où les besoins

sont élevés, sans parler des atteintes à la faune et à la flore.»

L'argumentaire de Carine Landolt, membre du noyau actif du collectif «Non aux canons à neige», va exactement dans le même sens. «Je demande à voir le dossier, mais les échos que j'en ai ne sont pas encourageants. Des points d'eau relais pour les paysans, c'est très bien, mais cela reste un mégaprojet qui n'est pas en phase avec les enjeux environnementaux actuels. Je pense qu'il n'y aura pas moins d'oppositions que la première fois et nous faisons déjà chauffer nos stylos...»

Après des Fêtes correctes, les stations savourent la neige

Alpes vaudoises

L'or blanc tombé en novembre et décembre a permis d'assurer l'essentiel. Celui de ces jours augure de belles semaines à venir.

Karim Di Matteo
kdimatteo@riviera-chablais.ch

La neige des derniers jours a valeur de cerise glacée sur un gâteau qui avait déjà belle allure à la sortie des Fêtes. Les flocons précoces de novembre et début décembre ont permis aux stations de proposer des conditions correctes sur les pistes, ceux arrivés ces derniers jours de voir les semaines à venir avec optimisme, sans parler des relâches de février.

Sur le domaine de Télé Villars-Gryon-Les Diablerets, les 85 cm fraîchement tombés font le bonheur des exploitants. Le directeur Martin Deburaux savoure. «Les bistrotts sont ouverts, toutes les installations de Gryon et de Villars tournent et la liaison Villars-Gryon est assurée. Aux Diable-

rets, il manque celles de Vers-l'Eglise et de Ruvin, où nous évaluons la situation. Durant les Fêtes, nous avons ouvert près de 80% des pistes, et la fréquentation a été honorable, c'est appréciable. Nous ne sommes pas sur les chiffres de l'année dernière, qui étaient un record, mais sur la moyenne des quatre années, nous sommes en avance.»

Du côté de Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette, la récente neige amène un bol d'air frais, selon le directeur Maxime Cottet. «Jusqu'ici, la saison n'est pas si mal, malgré un recul assez important de près de 30%, imputable essentiellement aux Mosses, où nous avons fait



Dans les Alpes vaudoises (ici à Villars), la nouvelle neige fait le bonheur des exploitants et des visiteurs. | TVGD

quasi zéro durant les Fêtes (lire également ci-dessus). Nous avons tout de même tenu la route grâce à une météo favorable, sans journée de fermeture à Leysin. Le Tobogganing a quant à lui cartonné.»

Glacier 3000 en douceur

À Glacier 3000, on joue carrément sur du velours, d'après Bernhard Tschannen. «La période de Noël s'est très bien déroulée, avec une neige exceptionnelle et un nombre de clients qui a

plus que doublé par rapport à l'année précédente, établissant un nouveau record.»

Aux Rochers-de-Naye, le responsable des pistes Paul Wetzel est heureux de pouvoir plaisanter: «Après peu de neige, trop de neige!» Le domaine a en effet dû fermer ce week-end pour de bonnes raisons: consolider les Rochers-de-Naye, qui ont ouvert tôt cette année et connu une belle affluence, et ouvrir les pistes de Jaman, fermées jusqu'ici.

Aux Pléiades, où on a pu travailler quelques rares jours ici ou là, «on a pu ouvrir complètement samedi et les écoles vont pouvoir monter avec le sourire!», selon Gérald Gygli, président de la coopérative des Pléiades.

En bref

ORMONT-DESSUS Deux patinoires plutôt qu'une



Malgré les températures élevées de novembre et décembre, les créneaux de froid intense ont permis l'ouverture de la patinoire extérieure aux Diablerets. Créée en arrosant les tennis sur un fond de neige tassée, cette surface d'environ 1'500 m² offre une magnifique vue sur le massif et a permis plusieurs nocturnes avec «disco-patins». Entre le 24 décembre et le 4 janvier, quelque 2'350 entrées ont été enregistrées sur les deux patinoires, la couverte étant réservée à la pratique du hockey de loisirs. «L'équipe du Parc des Sports a fourni un énorme travail», ajoute, reconnaissant, le syndic Christian Reber. **KDM**

AIGLE

Natures asiatiques à Graffenried

L'Espace Graffenried (place du Marché 2) présente le travail «minimaliste et coloré» de l'artiste valaisan Gaël Epiney inspiré par ses divers périples en Asie. L'exposition «Tant que l'eau coule» est à découvrir du 22 janvier au 8 mars. Le vernissage public aura lieu mercredi prochain à 18h30. L'artiste interroge sur l'intégration des coutumes locales au sein de notre environnement naturel, tout en rappelant que la nature vit selon son propre rythme. Infos complémentaires: www.espacegraffenried.ch. **KDM**



Des potagers partagés au service du lien social



Remise des diplômes de la volée 2025 des agents Châtel Sympa. La cérémonie s'est tenue en présence de la déléguée cantonale IMR, des conseillers communaux, des représentants de L'Étrier et de la déléguée à la cohésion sociale.

| Commune de Châtel-Saint-Denis

Châtel-Saint-Denis

Il s'agit du dernier projet participatif mené par les «agents sympas» du chef-lieu de la Veveyse. Depuis deux ans, ils multiplient les initiatives pour rapprocher les habitants.

Julie Collet
redaction@riviera-chablais.ch

À Châtel-Saint-Denis, entre les collines et les prairies, la campagne semble offrir à chacun un coin de terre à cultiver. Pourtant, la Commune ne dispose pas de jardins familiaux, ces parcelles mises à disposition des habitants par les Municipalités, apparues à la fin du XIX^e siècle.

Alors que le jardinage connaît une popularité croissante, motivée par un désir de retour à la nature, de bien-être physique et mental – comparable aux effets du sport – et par des préoccupations écologiques, trois agentes du projet participatif «Châtel Sympa» (voir encadré) ont lancé un projet de potagers partagés, dont la première séance d'information aura lieu ce mercredi 14 janvier.

Jardiner ensemble

«L'idée est née parce que plusieurs d'entre nous ont exprimé l'envie d'avoir un endroit où cultiver des légumes, alors

qu'ils n'ont pas accès à un jardin», explique Gloria Arici, l'une des initiatrices du projet. Le but est de permettre aux propriétaires de terrains inutilisés, qui n'ont pas le temps ou l'énergie de les entretenir, de les partager avec des individus désireux d'en prendre soin, et ainsi de créer des partenariats concrets. Au-delà de la simple mise à disposition d'un lopin de terre, la démarche vise à renforcer le lien entre Châtelois, à transmettre des savoir-faire, ainsi qu'à soutenir la biodiversité locale.

Depuis début janvier, la population est invitée à manifester son intérêt. «Pour le moment, les retours montrent qu'il y a davantage de personnes souhaitant jardiner que de terrains mis à disposition», constate Marie Masset, déléguée à la cohésion sociale et coordinatrice de «Châtel Sympa».

D'ici au printemps, la recherche de terrains va se poursuivre et les propriétaires intéressés sont invités à se manifester. «Si nous nous rendons compte qu'il n'y a pas suffisamment de jardins, il faudra réfléchir ensemble à d'autres alternatives, comme des potagers en bacs», anticipe Gloria Arici.

Participation active

On doit aussi aux agents sympas les rencontres mensuelles «Grüezi! Et si on bavardait...» en Schwyzerdütsch au restaurant Le Châtel, la «Boîte Sympa» qui met des jeux à disposition des enfants et des parents au Grand Clos, ainsi que «Des mailles et des mots», des

moments de tricot intergénérationnels.

Plus récemment, se sont ajoutés les concepts de café ou de fondue suspendue (voir édition 235, 7 janvier 2026). Certains événements issus de ce programme tendent à devenir annuels, comme le Repair Café, reconduit pour une deuxième édition le 14 mars 2026, et la Fête des Voisins le 29 mai. «C'est vraiment eux qui mettent les projets en place, indique la déléguée à la cohésion sociale. De notre côté, à la Commune, nous les soutenons pour la logistique et la communication.»

Potagers partagés, séance d'information me 14 janvier (18h30), salle de l'Aigle (bâtiment de l'administration communale).

www.chatel-st-denis.ch/fr/vivre-a-chatel-st-denis/communication/actualites-communales/seance-d-information-les-potagers-partages



Scannez pour ouvrir le lien

Dépourvue de jardins familiaux, Châtel-St-Denis songe à en implanter sur son territoire, comme à Aigle ici en photo.

| L. Menétrey



Une formation citoyenne

Agente sympa depuis la mise en place du programme en 2024, Gloria Arici a suivi une formation d'une valeur de 1'000 francs, entièrement prise en charge par la Commune, et dispensée en collaboration avec l'espace de formation fribourgeois «L'Étrier». Organisée en 10 modules répartis sur six rencontres, elle aborde l'estime de soi, la responsabilité, la diversité culturelle et les codes sociaux, afin de préparer les participantes à mieux interagir avec les habitants et à exercer leur rôle d'agente sympa. «Ce qui m'a motivée, c'était d'apprendre à connaître les autres habitants, de me rapprocher un peu plus de la Commune et d'être plus proactive dans ce qui peut se passer sur le territoire», confie-t-elle. «Les agents sympas entretiennent un contact privilégié avec l'administration communale et peuvent relayer certaines demandes des habitants. Certains vont même jusqu'à proposer des projets pour y répondre, comme dans le cas des potagers partagés, mais il n'y a pas d'obligations», précise Marie Masset.

Les deux premières sessions de formation, organisées en 2024 et 2025, ont affiché complet, témoignant de l'intérêt pour cette démarche. La Commune compte désormais 24 agents sympas. «Les participants, de tous âges et horizons, forment un réseau d'habitants mêlant anciens et nouveaux arrivants, hommes et femmes, jeunes, seniors et parents», souligne la Châteloise. Face à cet engouement, une nouvelle session est prévue pour septembre-octobre 2026.

Un soutien bienvenu pour les familles

Précarité

Dès cette année, les ménages fribourgeois les plus modestes peuvent espérer obtenir des aides de la part de l'État, comme sur le Canton de Vaud. Explications.

Laurent Grabet

redaction@riviera-chablais.ch

En ces temps de vaches maigres, où le futur économique ne semble guère donner de signes optimistes, une nouveauté légale va permettre de compléter les revenus des ménages les plus modestes.

Depuis le 1^{er} janvier, le Canton de Fribourg, reconnu comme bien moins social que son grand voisin vaudois, comble une partie de son retard, en mettant en place des prestations complémentaires pour les familles.

Quelque 1'500 foyers concernés

Pour mémoire, cette mesure avait été plébiscitée en votation par 70% des électeurs fribourgeois en septembre dernier. Son objectif est de soutenir les familles ne parvenant pas à couvrir leurs dépenses de base avec leurs salaires, et ainsi d'éviter aux concernés le recours à l'aide sociale, tout comme de lutter contre la paupérisation. Rappelons que dans le canton, l'aide sociale est remboursable lorsque la situation financière de l'intéressé s'améliore, ce qui n'est pas le cas sur Vaud.

«Avec ces PC Familles, il s'agit aussi de prévenir les phénomènes de marginalisation, en garantissant aux enfants des conditions de vie décentes», réagit le Canton. Lequel estime que quelque 1'500 familles sont concernées par cette aide.

Pour y avoir droit, il faut être domicilié depuis au moins un an dans une commune fribourgeoise et être inscrit auprès du contrôle des habitants, avoir au

moins un enfant de moins de 12 ans et ne pas posséder une fortune nette supérieure à 200'000 francs pour une famille avec deux adultes ou plus.

Une aide non rétroactive

Ces prestations complémentaires offrent un soutien financier mensuel pour aider à payer les dépenses essentielles, telles que le remboursement des frais de garde d'enfants ou des frais médicaux. Les familles bénéficient aussi d'un accompagnement social personnalisé, afin de les aider à s'intégrer socialement et professionnellement.

Pour les obtenir, il faut remplir le formulaire disponible sur le site de la caisse de compensation cantonale, puis l'envoyer. Le Guichet familles ou certaines associations, à l'instar de Caritas, peuvent aider gratuitement à remplir un tel document. «Les personnes concernées doivent faire la demande dès que possible, car les PC Familles ne sont pas rétroactives», précise encore le réseau santé social de la Veveyse.

Plus d'infos:
www.ecasfr.ch



Scannez pour ouvrir le lien

et Guichet familles de la Veveyse, 021 948 75 65, guichet.familles@rsvg.ch.

En bref

AGRICULTURE

Recensement des animaux de ferme

Du 6 au 27 février, Grangeneuve demandera aux exploitants agricoles de mettre à jour leurs données. Cela concerne les détenteurs de bovins, chevaux, porcs, ovins, caprins, daims et cerfs rouges détenus en enclos, ainsi que de lamas, alpagas, volailles et abeilles, de même que les pisciculteurs professionnels. Les personnes concernées recevront les informations sur l'ouverture du recensement par e-mail. L'accès à l'application GELAN se fera via le portail agate.ch. **XCR**

TOURISME

Une avancée pour le géant armailli

Vendredi dernier, trois structures en bois ont été mises à l'enquête dans la Feuille officielle dans le cadre de la «marche du géant armailli». Ce projet est porté par l'OT Les Paccots – La Veveyse, et soutenu par l'Association des communes de la Veveyse et Destination Veveyse SA. On apprend dans «La Gruyère» qu'il s'agira d'une semelle de géant, des botte-culs sous forme de table et de tabourets, ainsi que d'un grand bac à crème. Le parcours s'étendra sur environ 2 kilomètres aller-retour, entre La Cagne et Borbuintze. **XCR**

106 ans et toujours l'œil émerveillé

Montreux

Né le 8 janvier 1920, Pierre Schmidlin est le témoin d'un siècle de bouleversements. Doyen vaudois et deuxième homme le plus âgé de Suisse, il incarne une existence enracinée dans la simplicité, l'amour de ses proches et le lien à la nature.

Laurent Montbureau
redaction@riviera-chablais.ch

C'est dans la villa familiale dominant le lac que Pierre Schmidlin a soufflé ses 106 bougies, bon pied bon œil, en présence de ses proches et de la Commune de Montreux, représentée par la déléguée municipale Maryse Dedominici. Né à La Tour-de-Peilz en 1920, il appartient à une génération façonnée par une Europe en lente reconstruction. Dans un monde encore groggy, il apprend tôt à travailler et à observer. De retour d'internat dans les Grisons, il travaille dès ses 16 ans à L'Aiglon, la fabrique de chocolat familiale à Villeneuve. Ce n'est qu'après une longue vie professionnelle qu'il prendra sa retraite à 86 ans, presque à regret.

À l'évocation de son enfance, des images lui reviennent, comme ces premiers moments de ski à six ans aux Pléiades, campé sur des douves de tonneaux. «En 1926, il n'y avait pas de t're-flemmes», il fallait remonter à pied.» Quant aux impressionnants zeppelins qui glissaient alors dans le ciel, toute l'école sortait pour les observer. «Il y avait aussi la draisine avec laquelle j'allais chercher le pain pour maman à la boulangerie. Et j'aimais bien grimper aux arbres.» Épris de hauteur, il n'aura de cesse de se jucher sur des promontoires; jusqu'à 77 ans, il montait encore sur le toit pour enlever les feuilles dans les chéneaux.

Autre souvenir marquant: à 24 ans, alors qu'il faisait son service militaire comme téléphoniste, il a été témoin, en juillet 1944, de l'incendie de Saint-Gingolph par les nazis et de l'évacuation des réfugiés français vers le Valais.



Pierre Schmidlin a soufflé ses 106 bougies, bon pied bon œil, le jeudi 8 janvier, chaleureusement entouré de ses proches.

| D. Schmidlin

Un siècle de simplicité

Très proche de la nature, il pratiquait la randonnée, l'escalade et le scoutisme. Puis vient Madeleine, avec qui il partagera 74 ans de vie commune, jusqu'à son décès en 2020. La perte d'un enfant à la naissance, en 1949, a été une épreuve pour le couple. Malgré cela, il a su avancer en acceptant les situations, sans s'endurcir.

Contemplatif, Pierre l'a toujours été. «L'été, sur la terrasse, s'il y a une mésange qui se pose, un lézard qui trotte, il s'interrompt de manger, évoque son fils Denis. Et le temps se suspend.» Doté d'un caractère doux, il habite chaque moment qui passe, dans une inclination tranquille vers le silence, à l'écoute de la beauté de la nature.

Son secret de longévité? «Ni tabac, ni alcool, pas fait la foire», sourit le centenaire. «J'ai toujours eu une vie tranquille, simple, avec une ligne de conduite.» Son fils relève: «Il a un esprit zen, toujours positif. De bon matin, il lui arrive de chanter du yodel, voire d'esquisser quelques pas de danse en compagnie d'une joyeuse infirmière.»

Un mot pour les jeunes générations? «Ne pas se compliquer la vie, être optimiste, s'adapter aux situations et ne pas se laisser happer par le matérialisme.» À 106 ans, par sa présence calme et souriante, Pierre Schmidlin témoigne de l'évidente simplicité d'être là. Certes, il a vu le monde changer énormément, mais il a traversé ce siècle avec la légèreté d'un gamin qui grimpe à un arbre. Toujours avec étonnement, et en s'émerveillant avec joie de l'instant présent.

Vevey endeuillée par le drame de Crans-Montana

Recueillement

Deux femmes de 18 ans comptent parmi les blessés graves. L'une a été transférée à Zurich, l'autre à Liège, en Belgique. Deux cagnottes ont été créées. L'élan de solidarité est immense.

Karim Di Matteo

kdimatteo@riviera-chablais.ch



Le «moment de recueillement et de solidarité» organisé vendredi au temple Saint-Martin lors de la journée de deuil national et en parallèle de la cérémonie de Martigny a permis aux Veveysans d'avoir une pensée particulière pour Nouran et Rozerin. | N. Desarzens

Le cœur de Vevey saigne après l'incendie du 1^{er} janvier au Constellation à Crans-Montana, qui a coûté la vie à 40 personnes et fait 116 blessés. Deux de ses enfants, Nouran* et Rozerin*, 18 ans, sont dans un état grave, voire critique. L'émotion était particulièrement vive vendredi lors du «moment de recueillement et de solidarité» organisé par la Ville au temple Saint-Martin, en parallèle de la cérémonie organisée en Valais à Martigny.

Même si Nouran n'habite plus Vevey, elle y a effectué toute

sa scolarité qu'elle a terminée en 2023, avant de poursuivre une formation artistique. Quant à Rozerin, elle habite Vevey et était gymnasienne jusqu'à l'été dernier. «Elles sont très bonnes copines, a appris Laurie Willommet, municipale des écoles, qui est en contact avec les familles et recoupe les informations qui lui parviennent au compte-goutte, notamment via le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle. Nous avons tous été bouleversés.»

Laurie Willommet ajoute que même si les deux victimes

ne sont plus scolarisées, un soutien psychologique et un espace de recueillement ont été prévus dans les écoles veveysannes pour des élèves qui en ressentiraient le besoin.

Nouran a été transférée à Zurich, où sont encore traités les derniers cas les plus lourds, Rozerin à Liège, en Belgique (et non pas à Bruxelles, comme écrit dans notre dernière édition). «La priorité est d'assurer un soutien minimum aux familles, notamment pour certaines démarches administratives, et de leur être aussi proche que possible, avec toute la retenue qui s'impose, continue l'élue. Je suis en contact avec le papa de Rozerin, qui est auprès de sa fille. On essaie de répondre aux questions, notamment sur les assurances, ou comment récupérer des affaires de sa fille.»

De vraies cagnottes

Au lendemain du drame, deux cagnottes ont été créées pour les familles les 2 et 4 janvier, via la plateforme «happypot.ch», pour «que l'aspect financier ne soit pas un poids supplémentaire à leur immense douleur», lit-on sur le site. Depuis, de nombreuses contributions ont alimenté ces fonds.

«De manière générale, nous avons été impressionnés par l'élan de solidarité qui s'est constitué, notamment pour loger les parents à Liège ou à Zurich, relève encore l'élue. Nous n'avons même pas réussi à répondre aux centaines de propositions qui nous sont parvenues!»

L'existence de ces cagnottes, largement partagée sur les réseaux sociaux, a fait craindre à des arnaques, surtout au moment où les identités des victimes n'étaient pas connues ou incertaines. Or, il n'en est rien, Laurie Willommet s'en est assurée au moment de relayer elle-même l'information.

Par ailleurs, la municipale s'emploie à partager l'information au sein de son réseau et même au-delà: «J'essaie de mobiliser des influenceuses pour que l'appel aux contributions soit très large. L'objectif est que les familles puissent recevoir rapidement la plus grande

aide financière possible, car c'est maintenant qu'elles en ont le plus besoin.»

Deux amoureuses de la vie

Dans les textes de la plateforme en ligne, on apprend que Nouran est «passionnée et dotée d'un talent reconnu pour la danse, le théâtre et la musique», qu'elle «croquait la vie à pleines dents et mettait ses talents au service des autres». Quant à «Roze», «cette passionnée de sciences [qui] s'apprêtait à passer sa maturité fédérale», elle aime depuis toujours «aider les autres, résoudre les problèmes, soutenir, c'est comme ça qu'elle imagine sa place dans le monde: donner, être utile, faire du bien».

*noms de famille connus de la rédaction

“

Nous avons été impressionnés par l'élan de solidarité qui s'est constitué, notamment pour loger les parents à Liège ou à Zurich”

Laurie Willommet
Municipale à Vevey



Histoires simples

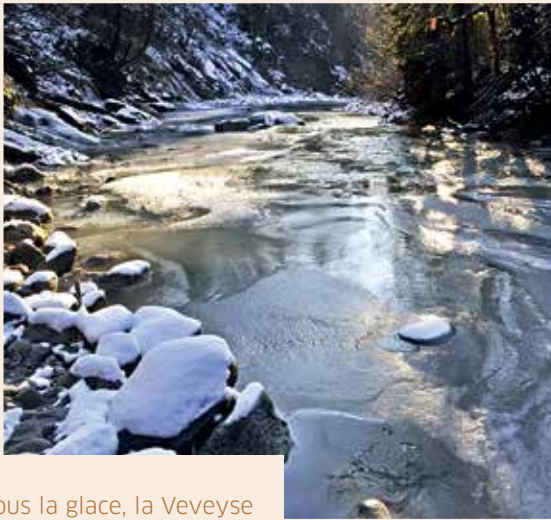
Une chronique de
Philippe Dubath
journaliste
et écrivain.



Chants et mots de la belle Veveyse

La Veveyse est une noble rivière et bien qu'elle soit domptée, bétonnée, couverte ici et là, si on prend le temps de la découvrir, on peut encore, en quelque sorte, lire son histoire, son passé, ses origines, dans certains de ses courants qui glissent parmi de majestueux rochers entre Châtel-St-Denis et Vevey. Je la connais plutôt bien, pour y avoir passé quelques belles heures à pêcher la truite, en consacrant d'ailleurs plus de temps à contempler le paysage hors du temps qu'à vraiment vouloir débusquer les poissons. Je suis allé l'admirer quand elle était prise par la glace, ce qui fut le cas ces dernières semaines. Tant de beauté, là à notre porte. Mon enthousiasme a pourtant été bien tempéré, terni, quand un peu plus tard, j'ai lu dans le journal qu'un nouveau captage d'eau, destiné à la production d'électricité, est projeté sur son parcours. On sait combien les rivières souffrent à cause du climat, combien les poissons et tous les autres petits êtres vivants, souvent invisibles, qui les peuplent peinent à survivre. Mais on ne s'arrête pas, on coupe des arbres qui maintiennent les cours d'eau au frais, on capte, on canalise, on domestique tout. En l'occurrence, comme m'a dit un ami, «On va encore prendre de l'eau à la Veveyse pour charger trois voitures électriques

de luxe.» Je ne sais pas s'il a tort ou raison, je m'y connais peu en voitures et encore moins en luxe, mais il est certain que la belle rivière va encore perdre des forces dans cette histoire, au profit des activités humaines qui n'en finissent pas de se multiplier. Cela n'a pourtant pas effacé de mon esprit la beauté profonde de cette Veveyse figée par le gel. Et en rentrant chez moi, l'âme habillée de blanc et de froid, j'ai eu besoin d'écouter une chanson que j'aime dont j'espérais, je savais, qu'elle allait me maintenir dans un certain bien-être. Alors j'ai fait appel à Robert Charlebois, avec «Je reviendrai à Montréal» que je tiens pour un chef-d'œuvre. J'en cite quelques passages, ceux qui me troublent le regard quand je les entends. «J'ai besoin de cette lumière, descendue droit du Labrador, et qui fait neiger sur l'hiver, des roses bleues, des roses d'or.» «Dans le silence de l'hiver, je veux revoir ce lac étrange, entre le cristal et le verre où viennent se poser des anges.» «Je veux revoir le long désert, des rues qui n'en finissent pas, qui vont jusqu'au bout de l'hiver, sans qu'il y ait trace de pas.» Le lendemain, je suis allé à l'église russe Sainte Barbara de Vevey, non loin de la Veveyse, assister aux obsèques de Nathan, l'enfant d'un grand ami décédé dans le drame du 1^{er} janvier.



Sous la glace, la Veveyse livre son poème. | P. Dubath

D'autres chants, interprétés a capella par trois dames et deux messieurs, des chants de funérailles, ont mis de la beauté et de la noblesse dans la douleur. Ces chants coulaient jusqu'aux cœurs de la foule immense comme coule en courbes et en douceur une belle rivière quand elle demeure libre et vivante entre la glace et le froid de l'hiver. Les traces de pas de Nathan et de tous les jeunes disparus resteront, comme resteront les paroles, la dignité, la grandeur, la fraternité, l'humanité de Monsieur Mathias Reynard, conseiller d'État du Valais.



Le dernier camp de ski des Jeunesses vaudoises aux Diablerets avait eu lieu en 2019 (photo). Cette année, la 80e édition aura lieu autour du Centre des Congrès. Au programme, on retrouvera entres autres des joutes sportives et des concerts, du 5 au 8 février. | DR

Jeunesses campagnardes

Les jeunes de la station sont mandatés par la Fédération cantonale pour organiser le camp d’hiver qui aura lieu du 5 au 8 février. Près de 4000 personnes sont attendues.

Karim Di Matteo kdimatteo@riviera-chablais.ch

Le centre de gravité de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC) penchera résolument vers l’est en 2026. Alors que le giron d’été se prépare à accueillir 40’000 personnes à Aigle en juillet (voir édition 234, 24 décembre 2025), voici que son pendant hivernal est à bout touchant aux Diablerets.

Du 5 au 8 février, près de 4’000 personnes sont attendues pour prendre part aux festivités qui auront lieu autour du Centre des Congrès dans le cadre du Camp de ski FVJC 2026, le 80e de l’histoire de la «fédé». «Cela fait un an que nous avons été choisis et

que nous y travaillons, explique l’Ormonanche Gaëlle Métraux, membre de la Jeunesse des Diablerets et présidente du comité d’organisation. L’idée est de se retrouver dans un cadre hivernal, convivial et sportif après la longue pause depuis l’été. C’est un chouette moment qui permet de créer pas mal de liens avec d’autres jeunesses.»

Celle des Diablerets n’en est pas à son coup d’essai puisqu’elle avait déjà organisé l’événement en 2019. Le thème de cette édition 2026 sera «l’Himalaya», comme en témoignent les décorations en cours de réalisation.

Slaloms et troquets

Le Caveau, qui accueillera un bar et des concerts, a été monté à la mi-décembre sur le terrain de foot. Une cantine géante est prévue sur le parking et le Centre des Congrès fera office de dortoir géant pour 600 personnes. Un «Bar du Rachy» est prévu sur les pistes de ski dans le secteur du même nom. Les concours sportifs qui s’étaleront sur tout le week-end (slalom géant, slalom spécial, ski de fond en individuel et par équipes) sont réservés aux membres des Jeunesses vaudoises.

Le reste du programme s’adresse à tout le monde, soit une soirée fondue le jeudi agrémentée d’une pièce de théâtre interprétée par la troupe locale La Réplique, des concerts, et un banquet le dimanche pour les Jeunesses qui ont pris un carnet de fêtes. Le dimanche soir aura lieu la partie officielle et la remise des prix pour les vainqueurs des compétitions sportives et des prix spéciaux du camp, notamment



La Jeunesse des Diablerets, organisatrice du camp d’hiver. | DR

celui de la Jeunesse ayant le plus contribué en termes de bénévolat.

À ce sujet, Gaëlle Métraux en profite pour préciser «qu’une quarantaine de places sont encore à prendre pour servir au bar principal, gérer les parkings aux heures de pointe et aider en cuisine».

À noter que les festivités sont gratuites, à l’exception de la soirée du samedi soir (10 francs).

Infos et programme complet: lesdiablerets2026.ch et sur Instagram.

En bref

GRYON

Une tyrolienne aux Chaux?

Le test d’une tyrolienne aux Chaux durant les vacances d’octobre a visiblement été concluant, car une mise à l’enquête concernant l’installation d’une structure pérenne «à 100 mètres de l’arrivée de la télécabine» court jusqu’au 23 janvier. Le Parc Aventure d’Aigle, à l’origine de cette initiative des cimes, annonce «deux tyroliennes (de 300 et 400 m) pour un aller et retour panoramique par la voie des airs». **KDM**

LES MOSSES

Quel nom pour la baignade?

«Afin de créer une identité qui reflète l’esprit du lieu», la Commune d’Ormont-Dessous invite la population à proposer des idées de nom pour la baignade naturelle et son restaurant, en construction au-dessus de l’Espace nordique. Les idées sont les bienvenues d’ici au 31 janvier sur www.tricider.com/brainstorming/2xL-FILVrjYV ou par mail à greffe@ormont-dessous.ch **KDM**



DR

« Unis par et pour le sport » depuis 30 ans



Organisée par le Panathlon Club Chablais, la Course des deux chapelles relie Monthey aux Cerniers. La 9e édition aura lieu le 3 mai prochain. | DR

Soutien

Depuis 1995, le Panathlon Club Chablais œuvre pour la promotion du sport dans la région. Par le biais du parrainage, il soutient de jeunes athlètes dans leurs premiers pas vers une carrière.

Liana Menétrey lmenetrey@riviera-chablais.ch

«Nous souhaitons promouvoir un sport fair play et propre, c’est-à-dire bénéfique pour le corps, qui n’est pas dans l’extrême et entretenant un bon état d’esprit», résume Caroline Dayen, ancienne présidente et responsable communication du Panathlon Club Chablais. L’organisation bicantonale est un club service, dont la devise est «Ludis Iungit», soit en français «Unis par et pour le sport».

Issu du grec, le panathlon peut être traduit par «un ensemble des disciplines sportives». Fondé en décembre 1995 à Monthey, le

Panathlon Club Chablais est le résultat d’une rencontre, celle de Claude Gasser, alors président du Panathlon d’Yverdon-les-Bains, avec le Leysenoud Silvio Giobellina, champion du monde et médaillé olympique de bob à quatre. Il est aujourd’hui affilié au Panathlon International, fondé à Venise en 1951, ainsi qu’au Panathlon Suisse, qui regroupe 32 clubs et près de 1’600 membres.

Un coup de pouce déterminant

Fort d’une vingtaine de membres actifs, l’organisation

chablaisienne parraine des athlètes entre 14 et 25 ans. À ce jour, 57 jeunes ont bénéficié de ce soutien, dont la Boélande Caroline Ulrich (ski alpinisme) du club SC des Diablerets, le Belle-rin Nolan Gertsch (ski de fond) ou Romaine Masserey, de Muraz (tennis).

L’an dernier, quatorze jeunes ont reçu une aide de 1’000 francs chacun. Les critères de sélection sont multiples: un lien fort avec le Chablais – par le domicile ou l’affiliation à un club local – ainsi qu’un niveau sportif attesté par des références nationales. Caroline Dayen se dit admirative de leur maturité et de leur motivation «Déjà à 14 ou 15 ans, ils ont une vraie vision de ce qu’ils veulent faire, ils ont un planning sportif pour progresser. Ils sont déterminés et se donnent les moyens de réussir», se réjouit-elle. «Pour un jeune, c’est peut-être moins intimidant de nous approcher qu’une entité fédérale. On est à proximité, à

disposition, et on le suit au fil de sa carrière. Les premières années, chaque millier de francs compte.»

Au-delà du parrainage, un mérite est décerné chaque année à tout sportif, dirigeant ou club qui s’est distingué par le respect de l’éthique sportive et des valeurs du Panathlon. 25 distinctions ont été remises à ce jour. La dernière a récompensé Jean-Philippe Tschumi, ultra-traileur de 43 ans originaire de Corbeyrier.

La manifestation phare du club reste l’organisation de la Course des deux chapelles, reliant Monthey aux Cerniers, parrainée par les champions de course à pied Maude Mathys, César Costa et Florian Vieux. La neuvième édition aura lieu le 3 mai prochain.

Pour la suite, le club souhaite attirer de nouveaux membres, afin d’assurer la relève et d’insuffler «de nouvelles énergies et projets», conclut Caroline Dayen.

Ils « batayon » pour sauver leur patois



Les participants s'entraînent à lire en patois, sous l'œil bienveillant de leur professeur Jean Dénervaud (en bout de table), avec l'autrice Ana Cardinaux-Pires à sa droite.

« Dè Takounè » réunis autour d'un livre

«Puédè-vo m'idji a rètrovâ le tsemin dè ma mèjon, chôpyé?», demande Lobo, un petit husky perdu dans les alentours de Porsel, qui cherche à retrouver sa maison. Publié en octobre passé, «Lobo, le petit husky et la forêt magique» est un livre bilingue pour enfants, rédigé par Ana Cardinaux-Pires. Une première publication de la Société cantonale des patoisants fribourgeois, fondée en 1960. Véritable travail de groupe, le livret a également bénéficié de la participation de l'illustratrice Déborah Maradan, d'Anne-Marie Balma pour la traduction, et de la voix de Pascal Ducret pour la version audio.



Porsel

Actuellement en voie de disparition, un groupe en Veveyse lutte pour la promotion du «parler ancien» de sa région. Derniers exemples en date: une fable pour enfants, des lectures et une pièce de théâtre.

Élise Dottrens redaction@riviera-chablais.ch

«Bouna né a ti, boun-an!» Il est 20 heures tapantes ce jeudi soir à Porsel lorsque Jean Dénervaud, ouvrant son livre de contes fribourgeois en patois, salue la tablée. Ce soir, ils vont, les uns après les autres, lire quelques

extraits. D'abord en langue originale, pour ensuite traduire en français phrase par phrase. Un exercice auquel ils s'attellent avec entrain et entraide. Et s'ils sont là, c'est par amour de cette langue, et leur envie de la préserver.

Car le patois n'est plus monnaie courante dans le quotidien des Fribourgeois. Comme de nombreuses langues vernaculaires, il est même en grave danger de disparition. Si peu de chiffres existent pour connaître ses derniers locuteurs, leur distribution géographique ou leur âge, il reste que parmi le groupe présent ce soir-là, on se fait du souci pour la relève.

«Il y a eu quelques jeunes, au début, mais ils n'ont pas fait long feu», se souvient Jean Dénervaud. «La langue se perd, parce que les anciens disparaissent! Ma génération l'a beaucoup entendue, sans jamais bien la parler. C'était un peu ringard, mais il y a un

“

La langue se perd, parce que les anciens disparaissent!”

Jean Dénervaud
Animateur des Veillées de patois

regain d'intérêt depuis que les gens se sont rendu compte qu'il serait vraiment dommage de la perdre.»

«Un kalindrè» bien chargé

Autrice d'un livre jeunesse (voir encadré), l'écrivaine Ana Cardinaux-Pires était aux manettes de cet atelier de patois. «C'était une demande de la population. Ils voulaient se mettre au défi de transmettre leur langue.» Si les plus jeunes ne viennent plus aux cours, les plus anciens sont fiers de continuer à lire et à partager ce dialecte.

Une initiative chapeautée par la Société cantonale des patoisants fribourgeois, elle-même

divisée en quatre amicales régionales. Celle de la Veveyse, surnommée «Lè Takounè», «les tussilages» en français, propose aussi des cours pour les élèves intéressés au cycle d'orientation. «Beaucoup des élèves présents ont fait d'énormes progrès depuis le début, il y a deux ans!», se réjouit Jean Dénervaud.

Parmi les autres activités proposées par l'amicale, il y a également la comédie «Tyè por on patyè?» qui tournera aux quatre coins du canton durant le mois de mars. Des verts pâturages de la Veveyse aux feux de la rampe, le patois semble bien parti pour se tailler une place de choix sur la scène régionale.

Le hérisson est l'Animal de l'année 2026

Faune sauvage

Pro Natura vient de désigner ce petit mammifère nocturne pour sensibiliser à la disparition progressive de ses habitats naturels.

Julie Collet
redaction@riviera-chablais.ch

Petit mammifère nocturne au pas tranquille, le hérisson compte parmi les animaux sauvages les plus appréciés de Suisse. Derrière son allure attendrissante se cache pourtant une espèce fragile classée comme «potentiellement menacée» en Suisse et dans l'Union européenne. En faisant du hérisson l'animal de l'année 2026, Pro Natura mise sur sa popularité pour sensibiliser la population aux menaces qui pèsent sur son habitat.

Privé de haies, de ruisseaux et de zones refuges par l'agriculture intensive, le hérisson a perdu l'essentiel de ses habitats en milieu agricole. Contraint de s'adapter, il trouve aujourd'hui refuge surtout dans les jardins et les parcs des villages et des villes. Mais ces



Pro Natura invite particuliers et communes à aménager des jardins et espaces verts de manière à les rendre accueillants pour les hérissons et la nature en général.

| Wolfgang Hock

espaces ne sont pas épargnés, la raréfaction des insectes y compte aussi son alimentation, tandis que la proximité humaine l'expose à des dangers souvent mortels, comme les voitures ou les tondeuses, notamment les modèles robotisés qui ne les détectent pas.

Aider un hérisson blessé

Le premier réflexe consiste à contacter un centre de soins spécialisé, une société de protection

des animaux (SPA) ou un vétérinaire. «Nous prenons parfois en charge des hérissons de moins de 500 grammes, trop faibles pour passer l'hiver et entrer en hibernation, explique la SPA du Haut-Léman. Ils sont gardés jusqu'au printemps, avant d'être relâchés.»

Le refuge précise que, depuis la création de l'Association Sauve qui pique en Valais, la population est mieux informée de l'existence de centres spécialisés et s'adresse plus facilement aux structures

adaptées en cas de hérisson en détresse. Depuis la fermeture de SOS Hérissons à Aigle, ce centre du Haut-Léman constitue le point de contact le plus proche pour la région.

Probablement dérangée dans son ancien abri, une mère hérisson transporte son petit vers une nouvelle cachette.

| Biosphoto / Ronald Stiefelhagen

5 astuces pour un jardin ami des hérissons

1. Privilégier les haies en lieu et place de clôtures autour des propriétés privées. Si cela n'est pas possible, laisser un espace libre de 15 cm entre le sol et la barrière ou découper des trous au niveau de la terre pour laisser passer les petits animaux.
2. Éviter les substances toxiques telles que les pesticides et les granulés anti-limaces. Utiliser plutôt du compost et des purins d'herbes au lieu d'engrais chimiques.
3. Aménager des cachettes à l'abri des intempéries et de la chaleur, comme des tas de branches et de feuilles.
4. Éviter de passer la tondeuse à gazon trop près des haies et des buissons. Vérifier que les hautes herbes sont libres avant de débroussailler.
5. Installer une planche dans les piscines et les étangs comme rampe pour aider les hérissons à sortir.

« L’engouement autour du vrac s’est malheureusement estompé »

Vevey
Après la fermeture d’un magasin de produits locaux, une autre épicerie de la Rue d’Italie rencontre d’importantes difficultés financières. Signe d’un déclin général? Explications.

Liana Menétrey
lmenetrey@riviera-chablais.ch

«Bokoloko traverse une tempête.» Ces quelques mots, la gérante Maëlle Bays les a répandus autour d’elle, sur des flyers comme sur les réseaux sociaux. «C’est difficile d’assumer publiquement quand ça ne va pas. Mais on ne veut pas finir comme l’orchestre du Titanic, en vous jouant du pipeau alors que l’on coule», confie la commerçante. «Faire comme si de rien n’était et fermer d’un coup, ce n’est pas juste, car ça n’implique pas que moi, ce sont cinq employés, un bon noyau de clients fidèles et plus de cent fournisseurs.»

Installé depuis huit ans à la rue d’Italie, Bokoloko (ndlr: à entendre «Bocaux locaux») entendait combler le manque d’options combinant bio, local et vrac dans la commune. Après des débuts encourageants, l’équilibre s’est fragilisé. Depuis la pandémie, la Vouvryenne essaie



Gérante de l’épicerie en vrac Bokoloko, Maëlle Bays tire la sonnette d’alarme pour pouvoir sauver son commerce, fragilisé économiquement.

tant bien que mal de rester à flot. «Depuis trois ans, le chiffre d’affaires baisse petit à petit», déplore-t-elle. Elle évoque des raisons comme l’inflation, le panier d’achat moyen qui diminue, et des

changements de consommation. «L’engouement autour du vrac et l’effet de mode se sont malheureusement estompés.»

L’arrivée vers la gare de la chaîne de supermarché bio «Kiss

the Ground» il y a quelques années n’a pas aidé. «Pour nous, c’est une concurrence assez déloyale. Ils ont les moyens de proposer des tarifs préférentiels et d’être au centre-ville.»

Manne solidaire
Pour les commerces indépendants, les marges sont très faibles. «On travaille en direct avec des produits rémunérés à leur juste valeur», indique-t-elle.

Depuis, un élan de solidarité s’est créé. Des coups de main bénévoles, des dons, voire même des commandes offertes par certains fournisseurs. Le bar-scène Le Bout du monde organise d’ailleurs un concert de soutien avec la chorale veveysanne féminine Tadaâm le 28 janvier au Théâtre de l’Oriental.

«Je reste convaincue que ce concept a sa place dans le tissu économique local. Si Bokoloko ferme, ça aura une influence directe sur l’économie et les agriculteurs du coin», assure-t-elle.

Un déclin du vrac à 44%
À quelques pas de là, le magasin Côté Potager a définitivement baissé le rideau au printemps dernier. Ouvert en 2008 par Emmanuelle Forney, le commerce a été repris en 2021 par Christine Rougeron. «À l’époque, c’était de la folie, ça tournait à fond», soupire l’ancienne gérante. Sa

successeuse pointe la suppression des places de parking en vieille ville. «Les consommateurs avec un certain pouvoir d’achat, venant en voiture de Blonay par exemple, ne viennent plus.»

Un constat partagé par Sabine Kaiser, coprésidente de l’Association des commerçants de Vevey (SIC). «Les habitants des hauts ne viennent plus en vieille ville. Tous me disent qu’ils ne veulent pas tourner en rond pour finalement ne pas trouver de place. Pour les personnes à mobilité réduite, se parquer plus loin et marcher n’est pas une option.» Elle déplore en outre un certain manque d’intérêt pour cette rue commerçante.

Or, le phénomène dépasse Vevey. L’Association Artisans de la transition a publié un rapport en 2024 sur l’évolution des épicerie alternatives romandes entre 2010 et 2023. Si les autres types d’épicerie comme les participatives et les bios tiennent plutôt bien le coup, le vrac connaît une chute libre depuis 2023 après un «essor spectaculaire», précise Jacques Mirenowicz, codirecteur de l’Association et réalisateur du documentaire «Irremplaçables épicerie!».

Selon le rapport, 30 épicerie en vrac sur 68 ont fermé en Suisse romande entre 2019 et 2023, soit près de 44%. Depuis 2023, les chiffres manquent pour dresser un état des lieux actuel.

Pub

Elections communales 2026

Savez-vous pour qui voter ?

Dès notre prochain numéro, suivez toute la politique locale dans nos pages et faites votre choix en toute connaissance de cause.



L'âme du Lausanne-Sport incarnée par Olivier Custodio

Olivier Custodio a passé son enfance avec ses deux frères à la rue Industrielle, au centre de Montreux, sur cette Riviera qu'il considère «comme la plus belle région de Suisse».

Football

Reprise du championnat ce mercredi 12 janvier à Genève, lors du derby contre Servette. À cette occasion, portrait de son capitaine montreu sien, aussi calme que charismatique.

Bertrand Monnard redaction@riviera-chablais.ch

Ancien junior et fan du club, Olivier Custodio (30 ans) est un joueur déroutant et bourré de talent, mais qui a alterné le meilleur et le pire durant la première partie de la saison. Si les hommes de Peter Zeidler ont réussi l'exploit d'éliminer le Besiktas

Istanbul en Conference League, d'étriller Bâle (5-1) et Young Boys (5-0), les favoris du championnat suisse, ils ont aussi subi d'humiliants camouflets, comme ce 0-4 contre Lucerne juste avant Noël. «Parfois, on est passés à côté et c'est dur à expliquer, reconnaît

Olivier Custodio. Comme on a joué tous les trois jours, il y a peut-être eu une certaine usure. Notre équipe est très jeune, d'où peut-être ces coups de mou.»

Cette soirée du 14 janvier, le LS, actuel 9e du classement, disputera un match très important contre Servette au stade de La Praille. L'objectif à terme est de se hisser dans le top six, synonyme de tour final pour le titre. Pour l'heure, les Vaudois comptent six points de retard sur Sion, le sixième du classement. «Le championnat est encore long, tout reste possible», relève le capitaine. Cela d'autant plus que jusqu'ici, aucune hiérarchie claire ne se dégage en Super League, comme

en témoigne l'étonnant leader Thoune, le néo-promu. «Par rapport aux dernières saisons où on connaissait parfois le futur champion à Noël, c'est un championnat très homogène. On ne va pas s'en plaindre.»

Autorité naturelle

Avec plus de 250 matches disputés en Super League, Olivier Custodio est considéré comme un grand frère par ses jeunes coéquipiers. «Ils ont envie d'apprendre, posent beaucoup de questions aux plus vieux comme moi», sourit-il. Selon le vice-président du club Vincent Steinmann, le rôle de Custodio est d'autant plus important que la majorité

des joueurs du LS proviennent des quatre coins du monde. «Au milieu d'eux, avec leurs langues et leurs cultures différentes, Olivier constitue un point d'ancrage. C'est un dirigeant naturel qui s'impose avec beaucoup d'humilité et sait toujours trouver les mots justes.»

Un avis partagé par Guillaume Katz, chargé du marketing. «Quand il parle, Olivier est très écouté. Il prend toujours ses responsabilités, communique beaucoup sur le terrain en vrai chef d'équipe.» Dans un monde du football où les joueurs changent sans cesse de club en perdant leurs racines, il fait figure d'exception. Même s'il a joué cinq

saisons à Lucerne et Lugano, son cœur est toujours resté attaché à ce LS où il a fait ses gammes dès l'âge de 14 ans. «C'est un gars du coin, formé ici, un bel exemple pour nos jeunes du Team Vaud. Il prouve que tout est possible», relève son ancien coéquipier. Le Vaudois avait 18 ans quand il a fêté ses débuts avec la Une contre Thoune, «un souvenir à vie.»

Un couteau suisse sur la pelouse

Sur le terrain, Olivier Custodio se distingue par sa polyvalence, aussi à l'aise au milieu du terrain – son poste de prédilection – qu'en défense, comme latéral. «En cas de blessure ou de suspension des titulaires, l'entraîneur sait que je peux dépanner à ces postes. Je n'ai jamais été un joueur qui ne pense qu'à soi, j'ai beaucoup progressé en regardant les autres», réagit-il. Avec en tête un certain Zidane, son idole.

Après avoir remporté la Coupe avec Lugano en 2022, il a choisi de revenir au Lausanne-Sport, pourtant relégué en Challenge League, malgré d'autres propositions apparemment plus alléchantes, comme celle du FC Sion. «Quand Ludo Magnin m'a appelé, je n'ai pas hésité une seconde, c'était pour moi une manière de continuer mon histoire avec le LS. Le défi consistait à remonter immédiatement et à nous stabiliser au plus haut niveau, ce que nous avons réussi.»

Selon Vincent Steinmann, on ne peut pas réduire Olivier Custodio à sa simple image de clubiste. «C'est avant tout un super talent, très en vue cette saison en Coupe d'Europe, un de ces joueurs qui portent une équipe.»

La qualification surprise contre le Besiktas dans le chaudron d'Istanbul reste pour l'heure le moment le plus fort de la saison. «Après le nul à Lausanne, on y a cru et on l'a fait», se réjouit le capitaine. Autre exploit, la victoire contre la Fiorentina, grand nom du Calcio, dans un stade de la Tuilière en folie. «À chaque tacle, à chaque frappe, on se sentait poussés par le public, c'était beau, tout simplement.» Ce vendredi 16 janvier, le LS connaîtra son adversaire pour les barrages des huitièmes de finale. La belle aventure européenne continue.

Les Lions de Genève dégoûtent Montthey à domicile

Basketball

Le BBC Montthey a essuyé une dixième défaite (80-107) en SB League en accueillant les champions en titre. Au Reposieux, les Chablaisiens n'ont pas pu résister plus d'un quart-temps, avant de se faire distancer.

Etienne Di Lello redaction@riviera-chablais.ch

Montthey enchaîne avec une deuxième défaite en 2026. Après être passés à côté du premier rendez-vous de l'année à Lugano – l'actuelle lanterne rouge – le 4 janvier (93-74), les Sangliers pouvaient s'attendre à souffrir davantage en recevant le deuxième du classement.

Dans une salle qui ne désemplit pas malgré les mauvais résultats de la formation bas-valaisanne, les hommes de José Gonzalez Dantas ont tout de même

tenu tête aux Lions à l'entame de match ce samedi 10 janvier.

Dix minutes disputées

Sous la baguette du capitaine Steve Jr. Robinson, le puissant pivot américain Kendrick Tchoua et l'adresse de Thomas Fritschi ont permis au club monthey-san de mener au score à trois reprises durant les dix premières minutes. Alors que l'équipe de l'ancien coach des Jaune et Vert Patrick Pembele n'a pas abordé la partie de la meilleure façon, avec de nombreux tirs manqués, sa présence au rebond offensif a multiplié les occasions des champions en titre.

Aidé par plusieurs fautes sévèrement sifflées à l'encontre des intérieurs chablaisiens, Genève a profité du faible niveau de la rotation de Montthey pour égaliser et prendre confiance.

Deuxième quart fatal

Au début d'un deuxième quart-temps marqué par un partiel de 30-17 en faveur des Genevois, les réussites à 3 points se sont enchaînées pour le plus féroce des Lions Yuri Solcà. Malgré la bonne entrée de Philippe Eyenga au poste d'arrière et la combativité

de Tchoua face à l'expérimenté Juwann James sous le panier, les Montheysans ont accumulé les maladroites avant la pause.

«On a démarré la partie en faisant bien circuler le ballon, mais Genève nous a rapidement sanctionnés lorsqu'on s'est aventurés dans des actions individuelles pour recoller au score», se remémore l'ailier Fritschi, de retour au Reposieux depuis cet été après une pige inattendue en 3^e division avec Vevey.

En deuxième mi-temps, les joueurs de Gonzalez Dantas se sont empêtrés dans un jeu statique, malgré la bonne énergie apportée par Eyenga, homme du match côté chablaisien avec 22 points et 1 assist, et le jeune Zachary Biku à l'intérieur. L'écart de niveau à combler était toutefois trop important. Au-delà du résultat final, les attitudes n'ont pas été des plus rassurantes sur le banc des Valaisans, avec des joueurs visiblement abattus et peu d'instructions communiquées par l'entraîneur.

Rendez-vous clés

Alors que les Jaune et Vert recevront Neuchâtel ce vendredi 16 janvier pour le quart de finale de



Après une bonne entame de match, les Sangliers n'ont pas pu suivre le rythme des Lions au deuxième quart-temps.

| E. Di Lello

Coupe de Suisse et se déplaceront mercredi 21 janvier à Nyon pour y affronter un concurrent direct en championnat, quel état d'esprit habite le vestiaire en ce moment?

«C'est clairement pas facile d'enchaîner les défaites, mais il

faut qu'on se mette en tête que l'on gagnera uniquement en jouant ensemble, martèle Thomas Fritschi. On arrive à le faire sur des petites séquences, mais maintenant, il faut qu'on reproduise ça sur quarante minutes.» D'ici

là, le BBC Montthey devra trouver les ressources nécessaires pour ne pas sombrer au classement. À noter que le club s'est séparé d'un commun accord du jeune intérieur Omar Ali, sept mois seulement après son arrivée.

En bref

AIGLE

BD au château
les 14-15 mars

Sortez vos agendas, les dates de la 7^e édition de «BD au château» sont connues: les 14 et 15 mars. Philippe Fenech, dessinateur de la BD «Mes Cop's», en sera l'invité d'honneur et signera l'affiche du festival. Une trentaine d'artistes sont attendus lors de cette édition voulue «jeune et féminine», selon les organisateurs. Expositions, dedicaces, rencontres, animations et dégustations de produits régionaux sont au programme. Deux librairies BD, dont 1 d'occasion, seront ouvertes. www.bdauchateau.ch. **KDM**

VEVEY

La vibration
de Tokyo

Photographe et cinéaste romand, Pascal Greco présentera son nouvel ouvrage, «Tokyo Flash» au Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey. Réalisé dans la capitale japonaise l'été dernier, ce projet rassemble une centaine de clichés argentiques et veut «saisir la ville autrement». Pascal Greco décide alors de déclencher son flash sans viser, avant même que le regard n'ait le temps de se poser. Vernissage et table ronde le jeudi 29 janvier. **NDE**

Un conte poétique de Jacques Chessex pour jeunes publics

Vevey

«Le renard qui disait non à la lune» prend vie au Théâtre de l'Oriental. Mise en scène par Matthias Urban, cette création invite à la rêverie et à réfléchir à l'écologie.

Julie Collet
redaction@riviera-chablais.ch

Dans son enfance, Matthias Urban découvre l'animal anticonformiste de Jacques Chessex dans la bibliothèque familiale. À l'époque, ce sont surtout les illustrations du conte, signées Danièle Bour, qui fascinent le futur metteur en scène.

Publié en 1977 chez Grasset Jeunesse, le texte raconte la vie de Rourou, un renard semblable aux autres et pourtant très différent. Alors que ses congénères préparent un audacieux voyage vers la Lune, lui choisit de dire non à l'exploration et à la connaissance, afin de mieux laisser place au rêve.

Un renard «décroissant»

Trois musiciens et trois comédiens donnent ainsi vie à ce récit dans un dispositif épuré, qui laisse toute sa place à l'imagination des spectateurs. Musique, danse, chansons et texte récitent une succession de tableaux qui rythment la pièce. «C'est une sorte de comédie musicale de poche», résume le metteur en scène.



«Même si ce n'était probablement pas l'intention initiale, cette histoire résonne avec les enjeux contemporains de la conquête de l'espace, du climat et de l'écologie. On pourrait presque voir Rourou comme un renard qui incarne la décroissance, explique le metteur en scène cullieran. De plus, le texte possède déjà une dimension théâtrale qui m'a donné envie de l'adapter pour le jeune public.»

Chessex sur les planches

Spécialement écrites pour le spectacle, les chansons permettent d'approfondir la personnalité des renards, peu développée dans le texte original en raison de sa brièveté. Elles ajoutent des nuances à des personnages qui dépassent ainsi le simple statut de figures. «Que ce soit à travers les chansons ou le jeu, nous avons voulu

Matthias Urban signe une nouvelle création jeune public avec «Le renard qui disait non à la lune».
| Compagnie générale de théâtre (CGT)

apporter un regard légèrement humoristique sur ces renards, sans jamais nous moquer. Afin de ne pas trahir le texte, mais de le secouer un peu.»

Une autre différence avec l'original est que Rourou y est présenté comme un libre-penseur, débarrassé du côté jugeant que Chessex lui avait instillé. «Dans le texte, Rourou peut se montrer moqueur envers l'entreprise des renards qui partent sur la Lune et qui échouent en partie. Pour ma part, j'ai choisi de supprimer cette dimension, car il ne s'agit pas de juger une idée ou un projet. Je préfère présenter Rourou comme un renard capable de se forger sa propre opinion et de ne pas suivre la majorité», détaille Matthias Urban.

La musique accompagne l'histoire en alternant des atmosphères de contemplation, inspirées de l'univers nocturne de la forêt, et des passages plus affirmatifs liés à la technologie et à la construction de la fusée. «La forme peut rappeler <Pierre et le Loup>, avec des ambiances associées à des instruments», souligne Matthias Urban.

Éveiller les consciences

Dans cette adaptation, les éléments visuels sont réduits au minimum. L'histoire se construit

d'avantage par le corps et la musique que par des décors. Pour seuls costumes, quelques oreilles ou petits éléments de fourrure suffisent à représenter les renards. Derrière un rideau de tulle, deux éléments figurent tour à tour, avec sobriété, la Lune et la Terre.

À l'issue de chaque représentation, un temps d'échange est proposé aux enfants et leurs parents, afin d'aborder notre rapport au «solutionnisme technologique» et ses effets sur le climat et la planète. «À l'heure où la course à l'espace est relancée, avec plusieurs missions lunaires prévues cette année, on peut se poser la question et en débattre: est-il aujourd'hui utile de retourner sur la Lune? Je n'ai pas de réponse, mais je trouve intéressant d'ouvrir ce débat avec les jeunes publics et d'en discuter sereinement.»

«Le renard qui disait non à la lune», L'Oriental Vevey, ve 30 janv. (19h), sa 31 et di 1^{er} fév. (17h). Dès 7 ans.

www.orientalvevey.ch/index.php?s=renard_disait_non_lune&id=271



Scannez pour ouvrir le lien

“

Cette histoire résonne avec les enjeux contemporains de la conquête de l'espace et de l'écologie”

Matthias Urban
Metteur en scène



Quand Charlot skiait et dansait à Saint-Moritz

Littérature

Essayiste de La Tour-de-Peilz, Pierre Smolik révèle le séjour dans les Alpes grisonnes de Charlie Chaplin à l'hiver 1931-1932. Une escapade en bonne compagnie.

Christophe Boillat

cboillat@riviera-chablais.ch

Génie protéiforme du cinéma mondial, Charlie Chaplin a vécu les 25 dernières années de sa vie avec sa famille au Manoir de Ban à Corsier. Le père de Charlot, lunaire vagabond à la badine, s'y est éteint le 25 décembre 1977. Cet ultime quart de siècle est évidemment très documenté, que ce soit sur sa vie comme sur la continuation de son œuvre. Les livres sont légion.

Pierre Smolik en a d'ailleurs consacré deux très étayés au prestigieux hôte corsieran: «Charlie Chaplin après Charlot» et «The Freak», le dernier film de Chaplin. Juriste et ancien spécialiste des médias à l'Office fédéral de la communication, l'auteur, qui réside à

La Tour-de-Peilz, a aussi écrit sur Graham Greene et réalisé des documentaires sur divers artistes.

L'essayiste boéland a détérré une tranche de la vie de Chaplin peu, voire inconnue, du grand public. Une parenthèse de trois mois dans la vie du cinéaste, acteur et compositeur après la sortie des «Lumières sur la Ville», l'un de ses chefs-d'œuvre. Elle se déroule... en Suisse. L'écrivain en a tiré son dernier livre: «Charlie Chaplin à Saint-Moritz». L'Anglais, qui vit aux États-Unis, n'était pas enclin au départ, mais son demi-frère Sydney et son meilleur ami, l'acteur Douglas

Fairbanks, parviennent à l'attirer dans la station hivernale la plus cotée au monde.

Il séjourne dans des palaces du 13 décembre 1931 au 2 mars 1932... en galante compagnie. Charlot, dont le deuxième mariage a avorté, est accompagné par une jeune femme inconnue rencontrée dans le Sud de la France. Danseuse acrobatique d'origine tchèque, la belle répond au pseudonyme de May Reeves. Elle écrira plus tard l'histoire de

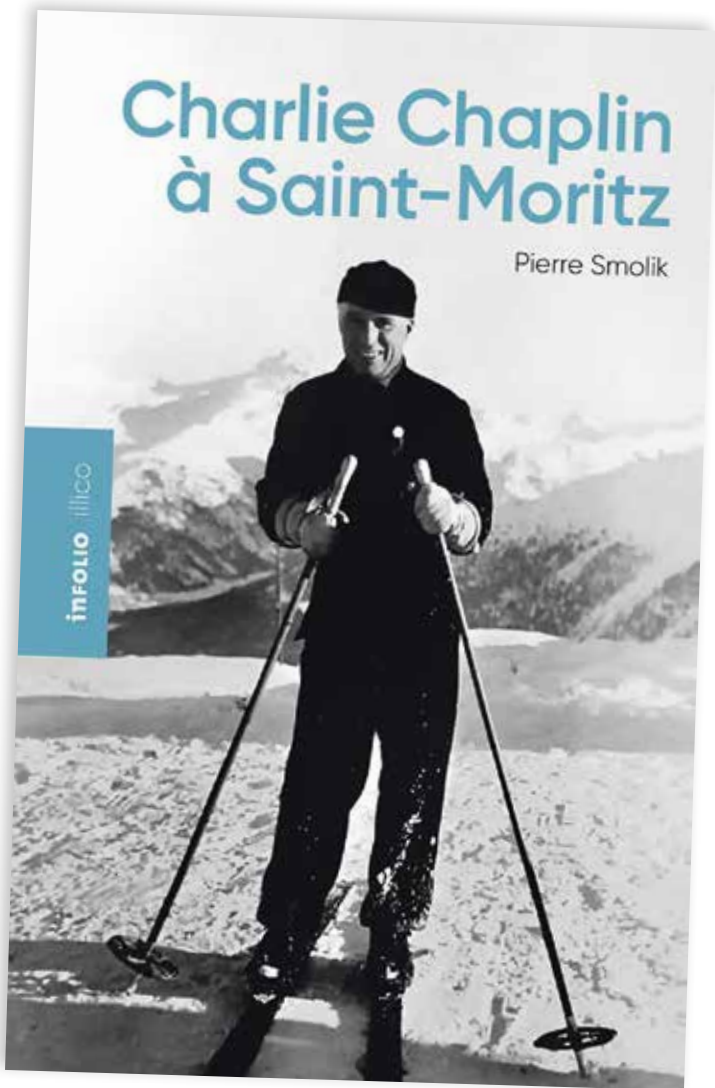


Pierre Smolik, spécialiste romand de la vie et de l'œuvre de Charlie Chaplin. | Michel Nussbaumer

sa romance avec Chaplin. Ce dernier l'évoquera aussi dans son autobiographie.

Le couple et leurs proches fréquentent têtes couronnées, industriels et autres fortunes. Les journaux se font l'écho de manière quasi quotidienne des activités de Chaplin au cœur de cette vie mondaine. Entre grandes agapes et soirées dansantes, Charlot se jette à corps perdu dans les activités sportives qui font le renom de la station. Il pratique le ski alpin, la randonnée, le ski joëring, se balade en traîneau. Il laisse le bob à Sydney et le patin à glace à May.

L'histoire d'amour se termine tristement pour May, Chaplin la laissant sur un quai napolitain alors que lui embarque en bateau pour l'Asie. Elle retombera dans l'oubli quand le génie poursuivra sa trajectoire vers le firmament. Mais poursuivi par le maccarthysme, Chaplin connaîtra aussi l'abandon; devenant indésirable aux États-Unis. Il s'exile donc en Suisse pour y vivre cependant une fin de vie dorée.





COMMUNES DE LEYSIN & ORMONT-DESSOUS

AVIS D'ENQUÊTE

Enneigement mécanique Leysin-Les Mosses



Les Municipalités de Leysin et Ormont-Dessous soumet à l'enquête publique à la demande de la société Télé Leysin – Col des Mosses – La Lécherette SA, Ormont-Dessous, les projets suivants :

- l'octroi d'une concession n° CAMAC 242411 visant le pompage et le turbinage des eaux entre le domaine public cantonal « Lac de l'Hongrin », lieu-dit « En la Jointe », et le lac de la Chaux d'Aï, lieu-dit « Chaux d'Aï » ainsi que l'approbation de son projet définitif ;
- la demande de défrichement temporaire pour une surface de 3'380 m² et une surface de 508 m² de défrichement définitif. Les surfaces de défrichements temporaires seront reboisées naturellement et avec l'aide de plantations d'essences abusives et ligneuses indigènes. Le défrichement définitif sera compensé par un boisement compensatoire d'une surface équivalente sur le pâturage de « Sur Greylo » ;
- la demande de permis de construire n° CAMAC 237010, pose de conduites entre le barrage de l'Hongrin - Solepraz - Leysin et Solepraz - Les Mosses et la construction des ouvrages nécessaires à l'extension de l'enneigement mécanique du domaine skiable de Leysin et Les Mosses, sur le domaine public cantonal « Lac de l'Hongrin » ainsi que sur les parcelles privées figurant sur les plans d'enquête du territoire de la Commune de Leysin ;
- la demande de permis de construire n° CAMAC 237518, pose de conduites entre le barrage de l'Hongrin - Solepraz - Leysin et Solepraz - Les Mosses et la construction des ouvrages nécessaires à l'extension de l'enneigement mécanique du domaine skiable de Leysin et Les Mosses, sur le domaine public cantonal « Lac de l'Hongrin » ainsi que sur les parcelles privées figurant sur les plans d'enquête du territoire de la Commune d'Ormont-Dessous.

Dérogation à l'article 27 LVLFo (distance à la forêt).

Coordonnées moyennes : **2'568'325 / 1'135'560**

L'avis d'enquête paraît en parallèle dans la partie « Jeunesse, environnement et sécurité » et dans la partie « Communes » de la feuille des avis officiels (FAO), ainsi que dans les journaux locaux des Communes susmentionnées.

Le projet est soumis à étude d'impact sur l'environnement au sens de l'ordonnance fédérale relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE).

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du **10 janvier au 8 février 2026** inclusivement (délai d'enquête), au Greffe municipal des Communes de Leysin et Ormont-Dessous où les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous.

Une copie électronique du dossier complet peut également être consultée à l'adresse www.vd.ch/utilisation-eaux pendant le délai d'enquête.

Les personnes qui auraient des observations ou oppositions éventuelles à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou, par écrit sous pli recommandé, aux Municipalités des communes concernées dans le délai d'enquête.

La présente enquête est ouverte conformément aux dispositions de la loi sur l'utilisation des lacs et cours d'eau dépendant du domaine public (LLC), de la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP), de la loi forestière (LVLFo) et de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

Leysin et Le Sépey, le 5 janvier 2026

Les Municipalités





Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut recherche pour août 2026

Une/un co-directrice/co-directeur à 80%

Les tâches de la direction

- Garantir une gestion efficace, participative et transparente, en gouvernance partagée;
- Conduire la gestion administrative, en particulier les aspects financiers, IT et RH;
- Gérer et accompagner une équipe.
- Assurer un rôle de pilotage des différents secteurs d'action du Parc;
- Veiller à l'élaboration et au suivi du budget et des plans de gestion;
- Représenter le Parc dans ses différents réseaux professionnels et politiques;
- Assurer la gestion associative du Parc et de ses organes.

Votre profil

- Motivation à l'idée de travailler au sein d'une équipe agile, fonctionnant selon les principes de la gouvernance partagée et en co-direction.
- Compétences sociales élevées et style de management participatif et communicatif.
- Organisé-e, assertif-ve, compétences en leadership, en négociation.
- Formation universitaire ou jugée équivalente (niveau master) en lien avec les missions du Parc.
- Expérience d'au minimum 10 ans dans la conduite du personnel, la gestion d'entreprise et la gestion de projets.
- Solide expérience dans la gestion financière et la recherche de fonds.
- À l'aise avec les outils et systèmes informatiques (ERP, questionnaires de tâches, programmes comptables et financiers).
- Connaissance des politiques publiques et du cadre administratif et légal au niveau communal, régional, cantonal et fédéral.
- Excellentes connaissances du territoire du Parc.
- Langue maternelle française et niveau de compréhension et d'expression de l'allemand d'un niveau B2 au minimum.

Nous offrons

- Un environnement de travail engagé, guidé par des valeurs fortes et pleinement aligné avec les principes de durabilité;
- Des missions variées et exigeantes, porteuses de sens et propices au développement de nouvelles compétences;
- La collaboration au quotidien avec une équipe dynamique, motivée et polyvalente, favorisant l'échange et l'intelligence collective;
- La possibilité de contribuer de manière concrète au développement d'un territoire, au sein d'un projet novateur d'importance nationale avec un fort impact.
- Une structure à taille humaine, favorisant la proximité, la pro-activité et la convivialité.

Postulations d'ici **au 31 janvier 2026. Toutes les informations sur gruyerepaysdenhaut.ch.**

Mots fléchés

EXUBÉRANT TRUBLION	CANAL SALANT PART EN PLUS	FONT RELIURE TRÈS FATIGUÉES	HARCÉLÉNT BIBLIO- THÈQUE NATIONALE	PALPER À NOUVEAU COLOREES	PRÉPARÉS ON NE JOUE PLUS AVEC LUI
PETIT LOGEMENT AVALÉES			REJETA EN BLOC IVRE		DE COULEUR JAUNE PÂLE
IL VOIT ROUGE TÔT LE MATIN	ÉPROUVAS VIVEMENT RÈGLE				
	CONVE- NABLES ÉLARGIR L'ORIFICE				PETITE PIÈCE ÉTANCHE
IL SE PLANTE AU DÉPART SYMBOLE DE RICHESSE		REMAR- QUERAS EN MATIÈRE DE			
	HABILLÉ TRÈS COURT		QUARTS DE VACANCES	BONNE ACTION NATION	
GRANDS PÉRRO- QUETS ENLEVÉS		DÉSAVAN- TAGÉES MONNAIE BULGARE			
		FILET ! ÎLE		THALLIUM SYMBOLISE TITANE EN EQUATION	CARTE À JOUER
DÉPARTE- MENT CONIFÈRE			TARTINA		
	INTER- PRÊTES AUTREMENT				

Solutions

DIFFICILE

6	C	P	9	L	S	2	Z	8
7	9	8	2	6	7	1	5	6
8	1	5	8	7	2	6	5	8
9	1	6	2	7	9	5	2	8
10	7	9	5	6	2	6	7	1
11	8	2	7	9	1	6	2	8
12	9	8	2	6	7	1	5	6
13	1	6	2	7	9	5	2	8

FACILE

2	5	6	8	7	4	1	9
3	9	8	1	5	7	2	6
4	1	7	2	6	5	8	9
5	6	8	9	1	5	2	8
6	5	2	6	7	1	5	6
7	1	7	2	6	5	8	9
8	2	7	9	1	6	2	8
9	3	9	8	1	5	7	2
10	4	8	7	2	6	5	8
11	5	6	8	9	1	5	2
12	6	7	1	5	2	8	9
13	7	2	6	5	8	9	1

BIG BAZAR : BÉLEMENT - ORPHELIN - ZIBELINE.

Jeux

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1. Comportements prohibés. **2.** Jus de raisin non fermenté. Arrivé à son terme. **3.** Réduire en poudre. Unité employée pour comparer des quantités d'énergie. **4.** Son chef-lieu se nomme Altdorf. Solde un passif. **5.** L'Eglise catholique romaine désignée par les protestants anglais. **6.** Poème lyrique au sujet tendre et triste. Carte maîtresse. **7.** Difficile à faire disparaître. **8.** Contours de la bouche. **9.** Arbre du bord des eaux. Pierre de Ronsard ou Ingrid Bergman. **10.** Elevées à une fonction supérieure. **11.** Habitants de Tallinn. Colère d'autrefois. **12.** En colère. **13.** Embarrassées par des obstacles.

VERTICALEMENT

1. Porter une somme au débit ou au crédit d'un compte. Boisson consommée avant le repas. **2.** Sans luminosité. Primates arboricoles de Madagascar. **3.** Liliacées bulbeuses à la fleur en forme de vase. Communications écrites. **4.** Saison propice aux vacances. Avec souplesse. **5.** Exécuté en peu de temps. Faire perdre de sa substance à quelque chose. **6.** Accessoire de couturière. Céphalopode aux huit bras munis de ventouses. Il alimente une rivière. **7.** Battement de la mesure dans un vers antique. Qui détériore lentement. **8.** Relatives à des eaux minérales chaudes. Communiquer avec la harde. **9.** Aspirées à l'aide des lèvres. Répandues afin de faire germer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

Sudoku

Facile

	5	9	6	4	8	2	1	
2	6		1	7	5	4		8
	4	8					6	7
				9	7		2	4
	9	1	8		2		7	5
3		7	5	1	4			9
	3	5	9	2	6	7	4	1
	7	2	4					6
	1	4	7	8				2

Difficile

4				9		2		
	5	1						
9	6					4		
					7	3		
			2		5			8
	8			3				1
	3			4	8			
		4						7
				1		3	9	

Big bazar

Reconstituez trois mots de huit lettres sachant que les lettres doivent se toucher et qu'elles ne peuvent être utilisées qu'une seule fois pour un même mot.

N T Z O

E M I R

N E B P

I L E H

« Plus le temps passe, plus l'endurance festive commence à pécloter »



C'EST JOON QUI ME TIRE DU LIT TOUS LES MATINS. ET EN HIVER, JE PEUX ENFIN ADMIRER L'AURORE, PARCE QUE LE SOLEIL SE LÈVE PLUS TARD!

La Tour-de-Peilz
Entre les courses de bob et le fromage fondu, nous vous proposons une série d'entretiens sur le thème de l'hiver. Cette semaine, l'esprit loufoque de l'humoriste boéland Yoann Provenzano nous entraîne gaiement en ce début d'année.

Noémie Desarzens
ndesarzens@riviera-chablais.ch

Café noir, bonnet et lunettes de soleil sur le nez. Attablé sur une terrasse avec Joon, son shiba, Yoann Provenzano observe de loin le Marché de Noël de Vevey, et profite surtout des rares rayons de soleil de l'après-midi pour faire le plein de vitamines. Attrapé juste avant son envol pour le Mexique – son voyage de noces – et pendant la dégustation d'un cookie aux deux chocolats, l'humoriste dévoile les étincelles de ses hivers.

Durant ces Fêtes, vous étiez exceptionnellement sur une plage de sable doré. C'est la première fois que vous n'avez pas passé Noël en famille. À regret?
Il y a quand même pire que d'être en voyage de noces au

soleil durant les Fêtes! D'autant plus que sur la fin de l'année, la course devient longue et éreintante. J'ai attendu avec impatience cette trêve hivernale.

À quoi ressemble la fête de Noël dans la famille Provenzano?
Nous nous sommes longtemps réunis au restaurant du Nord à Villeneuve, tenu par mon père. Il profitait de cette occasion pour soigner ses dressages sur assiettes et nous concoctait un gratin dauphinois, des belles pièces de bœuf en sauce et des haricots entourés de lard. Et du saumon fumé en entrée. Cette année, les Fêtes ont eu une autre saveur. Mais c'est bien du changement de temps en temps, non?

Et le Père Noël dans tout ça?
Petit, je me réveillais le 25 décembre avec des cadeaux magiquement répartis autour du sapin, c'était magique! Plus tard, j'ai eu l'honneur d'être Père Noël, et j'ai dû lutter contre la tentation de révéler ma vraie identité aux enfants. Pendant un court instant, j'ai compris le sentiment des super-héros.

Vous étiez équipe luge ou bob dans votre enfance?
Clairement bob! À Villeneuve, j'adorais rejoindre des amis pour faire des descentes vers le pont, sur les hauts de la ville. Et nous allions aussi en famille

aux Avants. J'avais l'impression que la piste de luge faisait 16 kilomètres! (ndlr: elle fait 2,5 km en réalité)

Quels sont vos petits plaisirs de la saison?
De mettre du rhum dans son thé, ce n'est pas mal vu! La choucroute, des röstis avec 15 kilos de fromage fondu: j'aime ce réconfort. J'adore aussi lorsque l'on peut se réchauffer autour d'un feu, et ensuite sentir la fumée durant trois semaines. Les Fêtes, ça m'évoque tout plein d'odeurs.

L'hiver, c'est aussi moins de lumière et des températures glaciales. Comment luttez-vous contre cette rudesse saisonnière?
Il faut savoir que j'ai passé mon enfance et mon adolescence en t-shirt, toutes températures confondues. Cela m'a sûrement aidé à renforcer mon immunité et mon endurance face au froid. En termes purement esthétiques, c'est la période de l'année où je peux sortir mes jolies vestes. Je préfère les fringues en hiver. Alors oui, je suis en nage, mais j'ai du style.

Quelle est votre source de motivation qui vous pousse à sortir du lit?
Mon chien, Joon, aime l'hiver. Elle me force à ne pas rester emmitoufflé chez moi avec 15 litres de thé chaud devant des séries. En plus, grâce à l'heure d'hiver, les levers de soleil ne sont pas trop tôt. Les couchers de soleil, on peut

en admirer à foison, mais les aurores, ça se mérite! À 7h, je me promène avec elle le long des quais, et je peux admirer l'aube et les cimes enneigées de l'autre côté du lac. C'est un moment méditatif que j'apprécie beaucoup!

On vous connaît footballeur, mais quel sport pratiquez-vous en hiver?
Du ski! Mais c'est un sport qui est cher, surtout depuis que c'est moi qui dois payer. Je monte donc en station de temps en temps, à hauteur de mon porte-monnaie.

Cette année, vous avez fêté la Saint-Sylvestre au Mexique, sous les cocotiers. Vous êtes d'habitude friand de plans festifs pour le Nouvel An?
J'aime surtout être avec mes potes. Et je remarque surtout que, plus le temps passe, plus l'endurance festive commence à pécloter. Du Nouvel An en station alpine, je suis passé à la fondue chinoise, et à 00:07, c'est fini, je suis au lit.

En ce début d'année 2026, quels sont vos objectifs?
Longtemps, j'ai eu des résolutions, comme perdre 5 kilos, ou avoir plus de thunes. Désormais, je souhaite surtout faire mieux qu'avant. Par exemple, devenir meilleur en administration. Ah je sais: j'aimerais être content de mon nouveau spectacle, «Performance»! La première «à la maison», à La Tour-de-Peilz, c'est le 27 février.

L'hiver c'est:

L'occasion de se rendre compte à quel point la lumière du soleil, c'est important.

Ce que j'adore en hiver:

Se réunir entre amis et pouvoir fondre énormément d'aliments. Et enfin utiliser cette cannelle qui traîne dans notre placard.

Ce que je déteste en hiver:

Les tumultes dans les grands magasins à partir du 22 décembre, et les nocturnes!

Mes résolutions pour l'année 2026:

Gagner un maximum de fric, et devenir Netflix.